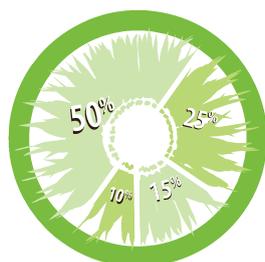


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 10 JUIN 2023

# RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2022 la Carline





## SOMMAIRE

1. LE PROJET COOPÉRATIF . . . . .	7
1.2. LA CARLINE À HORIZON 2025 . . . . .	7
1.2. EVOLUTION DU SOCIÉTARIAT AU 31/12/2022 . . . . .	8
1.3 LA VIE COOPERATIVE EN ACTIONS ! . . . . .	9
2. COMMENT LA CARLINE GRANDIT-ELLE ? . . . . .	13
2.1. LE PARTENARIAT AVEC GRAP : COOPÉRER, MUTUALISER ET ESSAIMER . . . . .	13
2.2. LE PROGRAMME FRANCE RELANCE . . . . .	19
3. LA FERME MARAÎCHÈRE DE CHAMARGES . . . . .	22
3.1. LES GRANDES ÉTAPES DE L'ANNÉE . . . . .	23
3.2. SCÉNARIO FINANCIER . . . . .	28
4. RAPPORT FINANCIER 2022 ET PERSPECTIVES 2023 . . . . .	33
4.1. L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ÉPICERIE (CA) . . . . .	33
4.2. LES ACHATS DE MARCHANDISES ET LA MARGE COMPTABLE . . . . .	37
4.3. LES RESSOURCES HUMAINES : L'ÉQUIPE UN TRÉSOR QUI GRANDIT ! . . . . .	41
4.4. SYNTHÈSE DU MODÈLE ÉCONOMIQUE DE LA CARLINE . . . . .	43
4.5. LE BILAN COMPTABLE DE 2022 ET LES CAPACITÉS FINANCIÈRES POUR DEMAIN ! . . . . .	45
5. VOTE DES RÉOLUTIONS ET MOTIONS AGO 2021 . . . . .	48
6. VOTE DES RÉOLUTIONS AGE	

Mesdames, Messieurs,

Nous vous réunissons en Assemblée Générale le samedi 10 juin 2023, afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, ainsi qu'à l'article 25 des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et vous rendre compte de l'activité de notre société coopérative.

Pour votre information, il est tenu à votre disposition tous les documents prescrits par la loi : les documents de gestion de la SCIC, à savoir le bilan, le compte de résultat, les annexes détaillées et les rapports de révision coopérative. Les comptes annuels de notre société ont été établis selon les mêmes formes et méthodes que les années précédentes.

Ce rapport d'activité vous permet de mieux connaître la société coopérative que vous soutenez à travers vos prises de parts sociales. Il apporte une lecture des résultats et de l'activité de l'année et présente des orientations pour l'avenir.

Nous nous retrouvons 6 mois après la clôture comptable, le rapport d'activité qui suit fait donc état de l'exercice comptable 2022 et il présente les avancées du projet coopératif de juillet 2022 à fin avril 2023.

Nous vous en souhaitons bonne lecture et vous remercions pour votre soutien au quotidien de votre coopérative à travers vos actes d'achat, vos livraisons ou votre travail : Merci !

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Damien HENSENS, producteur – Thibaud GERY, producteur – Philippe MEJEAN, consommateur – Thibault DURAN, salarié – Caroline MAILLET, soutien – Jean-Marie VERDET, producteur – Cécile CHEVALLIER, salariée – Régis DENOS, salarié – Pierre-Julien CURNIL, soutien – Valérie DU RETAIL, consommatrice – Oda SCHMIDT, consommatrice – Sylvie HEMBISE, productrice – Florent DUNOYER, directeur général – Marie MICHEL, soutien – Julie VINCENT, consommatrice



## QUELLE CARLINE POUR DEMAIN ?

(Tribune du conseil d'administration extraite du livret sociétaire présentant le projet coopératif à horizon 2025 validé en AGO en septembre 2020).

Entre 2015 et 2020, La Carline a avancé sur trois axes :

- › **Inventer « l'épicerie bio de demain »** : Sélectionner des produits bio locaux, en direct, en vrac et éthiques. Créer du lien entre nos consommateurs, consommatrices et nos producteurs, productrices. Rester en centre-ville pour renforcer le commerce de proximité.
- › **Tisser du lien avec des acteurs et actrices qui nous ressemblent** : Créer davantage de circuits courts. Coopérer avec d'autres structures de l'Économie Sociale et Solidaire.
- › **Grandir plutôt que grossir** : Développer des compétences pour favoriser l'émergence de nouvelles initiatives dans l'alimentation bio et locale. Quels sont les prochains horizons de La Carline ?

**Quels sont les prochains horizons de La Carline ? Poursuivre ces objectifs et répondre aux défis de cette nouvelle décennie. Car en trente ans, le contexte de la bio a bien changé.**

En 2020, tous les commerces alimentaires possèdent leur rayon bio. Mais quelle « bio » ? La bio que nous défendons dépasse le simple cahier des charges. Elle intègre les dimensions écologiques, sociales et économiques de la production à la distribution. Acheter un produit local dans un supermarché ou à La Carline n'a pas les mêmes répercussions pour l'économie locale !

Heureusement, cette bio-là franchit un cap. Les nouvelles installations agricoles favorisent la diffusion des produits bio paysans : vente directe, créations de marchés, systèmes de paniers, épicerie zéro déchet, magasin de producteurs, jardins partagés : une vraie effervescence des circuits courts !

**La Carline souhaite continuer à dépasser sa fonction d'épicerie et poursuit son action autour de 4 questionnements :**

### 1. COMMENT LA CARLINE RENFORCE SES LIENS AVEC SES USAGERS, USAGÈRES ET SOCIÉTAIRES ?

Que de changements depuis 1989 ! L'investissement bénévole a changé d'endroit : l'équipe salariée gère le magasin, du temps est consacré à l'animation de la vie coopérative, les objectifs de La Carline se sont diversifiés. En bref, l'organisation entre dans sa trentaine !

Si son esprit reste le même, sa capacité à faire levier pour la bio qu'elle défend a grandi à la mesure de son activité. Aujourd'hui, La Carline doit imaginer de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux contemporains des circuits courts. Cette coopérative s'est de tout temps construite grâce à l'investissement de ses membres. Le passage de la trentaine n'y fera pas exception !

« **Tous bénévoles, tous responsables** », c'est l'adage de Bernard Collignon, ancien président de La Carline qui résume toujours bien l'esprit de la coopérative.

Cette épicerie est une organisation du territoire (est-ce un Commun ?). Les manières de s'en saisir sont diverses et ont toutes leur importance, à commencer par l'information : lecture de « la Niouslettre » ou du Rapport d'Activité, participation aux ateliers, visites de fermes, cafés coopératifs ou Assemblées Générales, discussions avec les producteurs et productrices lors des dégustations, prises de parts sociales, candidature au CA...

Entretien des anciens ponts et en créer de nouveaux... La Carline a besoin de vous pour pousser plus loin la coopération ! **Mobilisez-vous !**

### 2. COMMENT LA CARLINE GRANDIT-ELLE ?

La Carline n'est plus seule sur le territoire. Faut-il en avoir peur ? Au contraire, c'est une étape encourageante pour la transition de l'agriculture et de

l'alimentation du territoire !

Faut-il croître pour exister ? Pas nécessairement ! L'équilibre financier de La Carline n'est pas basé sur un prévisionnel de croissance. Sa gestion est prudente et son résultat impartageable. Cela lui donne une assise financière qui lui permet de grandir sereinement pour répondre à une demande et de **partager son savoir-faire pour favoriser les initiatives indépendantes et en réseau**. Autrement dit : soutenir les autres à créer leur activité dans l'alimentaire !

Le potentiel du développement de « la bio » et de l'Économie Sociale et Solidaire est encore très vaste pour le territoire. **Tout le monde peut être acteur de la transition écologique !**

### 3. COMMENT LA CARLINE ENCOURAGE LA PRODUCTION LOCALE ?

C'est un constat réalisé par la coopérative : pour encourager la production locale, il faut dépasser l'offre de débouchés et inventer de nouveaux outils. La Carline propose à ses fournisseurs locaux un service de facturation, des prêts de campagne, des livraisons vers d'autres épicerie, un accès à une salle de réunion. Ces services restent mal connus et sous-utilisés !

La Carline a décidé d'**orienter une partie de son résultat économique vers le soutien à la production**. Comment ? En investissant dans du matériel de conservation et de transformation ? En mutualisant des formations et du conseil ? Ces possibilités sont à définir avec les publics concernés. **Partagez vos idées avec nous !**

La vague de départ à la retraite d'une génération d'agriculteurs et d'agricultrices peut devenir une opportunité majeure pour relocaliser la production de notre alimentation et limiter l'urbanisation des terres agricoles : rapprochons les champs de l'assiette et accompagnons la mutation des fermes vers les circuits courts et l'ESS !

**Toute la filière alimentaire doit participer à cette mutation**. Ce n'est pas aux agriculteurs et aux agricultrices de porter seules tous les risques : La Carline doit-elle prendre part à l'investissement matériel et humain ? Orienter l'épargne de ses client-e-s vers le financement de ces fermes. Son rôle et ses moyens d'actions restent à affiner.

Accompagner ces fermes sur le territoire ramène aussi à la question des débouchés : comment faciliter leur commercialisation sans mettre en difficulté les autres producteurs et productrices du territoire ? Autrement dit, comment supplanter la concurrence du marché en organisant la coopération en amont de la production. Ces questions sont à creuser collectivement ! **Venez nourrir ce projet !**

### 4. COMMENT LA CARLINE FACILITE L'ACCÈS AU BIO SANS RÉDUIRE LES REVENUS DANS LES FERMES ET LES ÉPICERIES ?

L'accessibilité aux produits bio et locaux ne se résume pas aux « prix ». Ceux de la grande distribution sont indexés sur des produits issus de productions industrielles, de pratiques de dumping social et de politiques de bas salaires. Tirer vers le bas les prix des produits bio et paysans fragiliserait les fermes locales. La démocratisation de la bio doit donc se faire avec une juste rémunération du travail dans les fermes et la distribution. Il y a urgence à ce que les acteurs et actrices de la production, de la distribution et de la consommation s'attaquent ensemble à ce problème.

La Carline a exploré d'autres voies pour faciliter l'accès au bio et prendre sa part dans l'aide alimentaire : dons aux associations d'aide alimentaire et associations de soutien des migrant-e-s, création d'un produit solidaire dont les ventes sont reversées à une association locale (Marmelade d'Agrumes Solidaire). Il ne faut pas s'arrêter là et La Carline engage une partie de son résultat pour créer de nouveaux outils de solidarité alimentaire. D'autres sont à inventer ensemble. **À vos idées !**

**DEVENEZ COOPÉRATEUR ET COOPÉRATRICE POUR RÉ-INVESTIR L'ALIMENTATION LOCALE !**

# 1. LE PROJET COOPÉRATIF

## 1.1. LA CARLINE À HORIZON 2025

Au-delà de l'objet social de la SCIC qui définit le projet politique, le Conseil d'Administration présente tous les 5 ans une motion d'orientation dont le but est de définir une ligne stratégique pour la coopérative. La motion validée à l'Assemblée Générale de septembre 2020 est la feuille de mission du Conseil d'Administration et de la Direction Générale depuis 3 ans maintenant.

**Le Conseil d'Administration dans sa séance du 18/04/2023, propose aux associés réunis en Assemblée Générale Ordinaire de donner mandat au Conseil d'Administration et à la Direction Générale pour la poursuite du projet coopératif :**

**« Dépassons la relation commerciale, inventons de nouvelles solidarités de filières, donnons du sens à nos réserves pour soutenir des projets et financer des communs »**

Ces 5 dernières années et pour les 5 prochaines, La Carline avance sur trois axes :

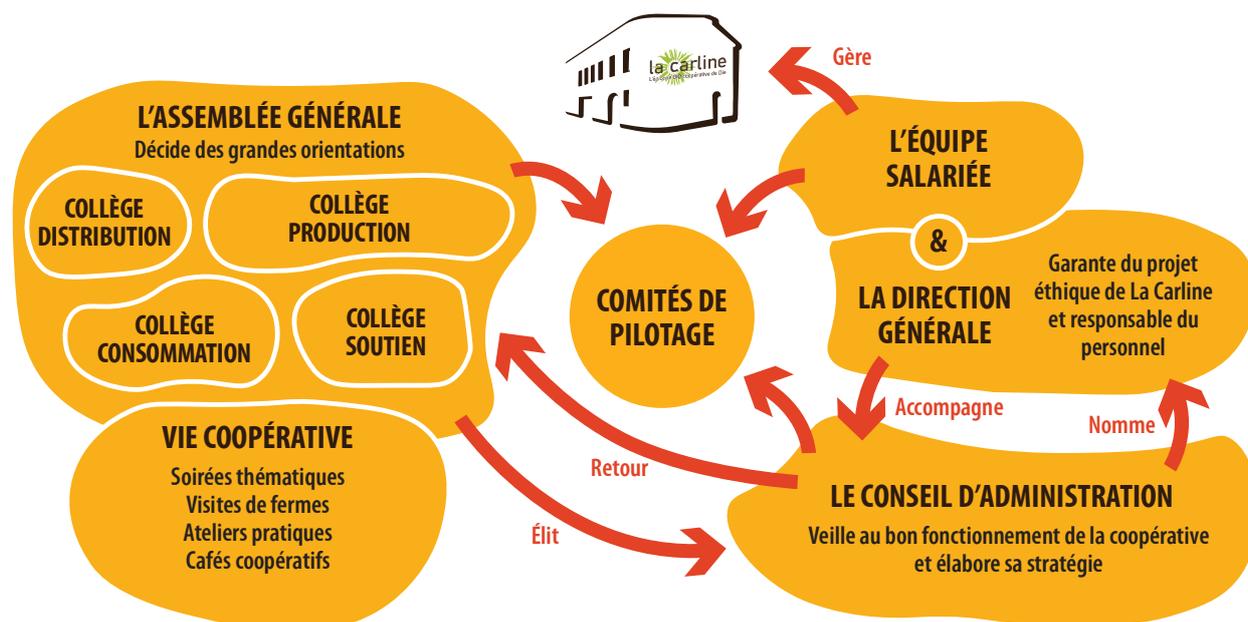
- › **Inventer "l'épicerie bio de demain"** : sélectionner des produits bio locaux, en direct, en vrac et éthiques. Créer du lien entre nos consommateurs, consommatrices et nos producteurs et productrices. Rester en centre-ville pour renforcer le commerce de proximité.
- › **Tisser des liens** : coopérer avec d'autres structures de l'Économie Sociale et Solidaire pour renforcer notre projet coopératif. Créer davantage de circuits courts.
- › **Grandir, grossir...** : développer des projets et des partenariats pour favoriser l'émergence de nouvelles initiatives dans l'alimentation bio et locale de l'amont à l'aval de la filière.

### QUELS SONT LES PROCHAINS HORIZONS DE LA CARLINE ?

Poursuivre ces objectifs et répondre aux défis de cette nouvelle décennie ! Avec comme boussole le souci d'apporter des réponses à ces questions :

- › Comment La Carline renforce ses liens avec ses usagers et ses associés ?
- › Comment La Carline encourage et soutient la production alimentaire du territoire ?
- › Quelle stratégie de développement dans un contexte pluriannuel de croissance de la demande ? (même si 2021 et 2022 sont des années où le secteur de l'alimentation marque le pas)
- › Quelle politique de redistribution du résultat et d'investissement au service de la transition ?
- › Quelles actions autour de l'accessibilité alimentaire mener sans déstabiliser le triptyque producteurs-consommateurs-distributeurs ?

**Le Conseil d'Administration s'engage à lancer une démarche continue et participative de construction et d'évaluation du projet coopératif dans toutes ces dimensions pour répondre aux défis d'avenir, au sein de l'équipe, en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale.**

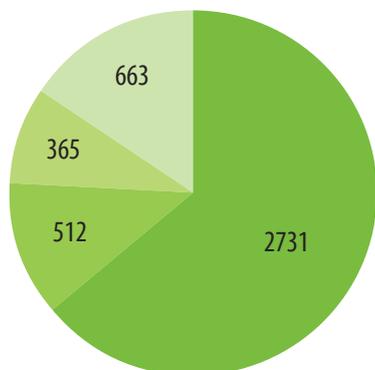


## 1.2. EVOLUTION DU SOCIÉTARIAT AU 31/12/2022

« Faire société ensemble, c'est partager l'objet social de la SCIC, dépasser la relation commerciale pour renforcer la solidité du projet, suivre l'activité, participer aux décisions, nommer les administrateurs »

Au 31/12/2022, les 356 associés de la SCIC SA La Carline sont répartis en 4 catégories d'associés. Ensemble, ils réunissent le capital social de la société, vont élire le Conseil d'Administration et valider les orientations proposées.

### NOMBRE DE PARTS SOCIALES PAR CATÉGORIE



### COMPOSITION CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2022

capital de 85.420 € + 287 parts : 7%  
 356 associés pour 4271 parts sociales

- 245 consommateurs associés
- 34 producteurs associés
- 14 salariés associés
- 63 membres de soutien

### RÉSOLUTION 1 = ÉVOLUTION DU SOCIÉTARIAT

Tout au long de l'année, et conformément aux statuts, le Conseil d'Administration a étudié les demandes d'entrées ou de sorties du sociétariat et les transmet pour agrément à l'Assemblée Générale. Les demandes d'entrées et de sorties ou de changement de collège figurent dans le tableau ci-dessous. La période de référence court de juillet 2022 à mai 2023, d'une AG à l'autre.

	CATEGORIE	NOM	PRENOM	ANNEE	PARTS
ENTREES	Consommateur	GRANJUX	Dominique	2022	10
		GRATEAU	Pierre	2022	50
		LEMARIE	Dominique	2022	10
		DUHOUX	Marion	2023	5
		HEDRICH	Caroline	2023	10
		RAPPART	Isabelle	2023	5
	Producteur	LESTURGEON	Margot	2022	10
		GIBOUIN	Laëtitia	2023	10
		CHAMARGES GAEC	Olivier et Louisa	2023	10
	Soutien	MALLARET	Martin	2022	1
Distributeur	LEONE	Sonia	2023	5	
SORTIES	Consommateur	HABERSTICH	Aurélien	2014	-2
		MARCHAND	Hedwige	2018	-5
		MARTY	Aude	2016	-5
		MONTAUT-JONATHAN	Marise	2016	-5
		MOULON	Nicole	2014	-2
		WARREN	Lucy	2018	-2
CHANGEMENT DE CATEGORIES	Producteur	LES RUCHERS DE VERONNE		VERS SOUTIEN	
	Distributeur	CACHEUX	Mathilde	VERS CONSOMMATEUR	
		BRUNEL	Laurent	VERS CONSOMMATEUR	
	MAINDROUX	Antoine	VERS SOUTIEN		
	GUIHAIRE	Alexandre	VERS SOUTIEN		

Une campagne de sociétariat sera lancée à l'automne 2023 afin de transformer les « usagers », consommateurs ou producteurs, en associés de la SCIC.

Le but est de développer les liens d'inter-compréhension entre tous les acteurs de la filière alimentaire et de permettre le renouvellement du sociétariat.

## 1.3 LA VIE COOPERATIVE EN ACTION !

Nous insistons : La Carline ce n'est pas un magasin comme les autres. C'est une coopérative et on veut que ce lien de coopération vive pleinement dans nos actions et dépasse la relation commerciale. Nous sommes toujours en recherche d'idées pour que nous partagions ensemble notre intérêt pour l'alimentation bio. On cherche également à continuer à promouvoir la bio, les bons produits du territoire et à valoriser notre façon de faire du commerce qui accorde une place essentielle au lien entre les producteurs, les consommateurs et les salariés.

Notre animation dans ce domaine a été soutenue par le programme de subvention TIGA/Leader (pour Territoire d'Innovation de Grande Ambition) qui permet de financer du temps de travail et des projets avec l'objectif de « Favoriser le lien producteur consommateur ».

Voici un tour d'horizon des actions réalisées depuis la dernière Assemblée Générale...

### 1.3.1. DES RENCONTRES POUR GARDER LE LIEN ENTRE PRODUCTEURS / CONSOMMATEURS ET SALARIÉS !

Permettre des rencontres entre nos différentes catégories d'associés reste l'un des objectifs phares de l'animation de la vie coopérative de La Carline. Evidemment, salariés et consommateurs ont rendez-vous tous les jours. Mais c'est moins le cas avec nos producteurs et fournisseurs qui ont rarement le temps de s'éterniser en magasin. Alors pour favoriser les temps d'échanges, quoi de mieux que de se réunir autour de dégustations de produits locaux et artisanaux...

**Valoriser les produits et faire vivre nos liens de coopération autour de l'alimentation bio.**

Ont notamment été mis à l'honneur durant l'année écoulée : les yaourts végétaux à base de riz fermenté (de Camargue !) du Pas des Mieux (Drôme) ; les tartines de Véronica Mantel (Vachères-en-Quint) et les biscuits d'Esprit Biscuit (Pontaix) ; les vins de la Chamaille (Loire) ; les gâteaux de voyage de la Mâtisserie d'Adèl (Die) ; le miel de la Tête de la Dame (Vachères-en-Quint) et les tartelettes de la Fabrique sans Gluten (Drôme).

### 1.3.2. LE SUCCÈS FOU DES ATELIERS DE TRANSFO !

Avec Marie-Madeleine Chevalier (La Vie en Vert) qui propose à La Carline ses préparations de légumes lacto-fermentés, nous avons organisé 2 ateliers de transformation en novembre 2022 et février 2023 à Caracole (anciennement le restaurant Un Air de Famille). Plus de 20 participants ont reçu le secret de ce procédé de conservation naturel et ultra-sain autour de recettes de kimchi et de pickles de légumes pour agrémenter plats et apéros en mode healthy ! On a senti un vrai enthousiasme pour ces ateliers et il est fort probable qu'on renouvelle l'expérience.

Côté visite de ferme, ce fut un peu plus calme cette année mais une belle rencontre a eu lieu en juillet dernier à la ferme de Messagendre qui nous fournit la fameuse festaki (ce n'est pas de la feta mais presque...) de brebis. L'occasion de rencontrer Léa, Julie et Julia, toutes trois associées au sein du GAEC, et de voir comment elles prennent soin d'un troupeau de quelques 150 bêtes dédiées à la production laitière et la transformation en fromages et yaourts de brebis.



VISITE DE LA FERME DE MESSAGENDRE

### 1.3.3. LE PARTENARIAT AVEC LES RESTOS DU CŒUR L'ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE EN QUESTION

Pour donner du sens à son résultat, le Conseil d'Administration a fait le choix d'orienter une partie des profits réalisés par l'épicerie vers l'accessibilité alimentaire en optant pour un partenariat ambitieux avec les Restos du Cœur. C'est la manière pour La Carline de rendre plus accessible l'alimentation bio en allant vers les personnes qui en ont le plus besoin. Initié en 2020, ce partenariat s'est poursuivi au cours de l'année écoulée lors de 30 distributions toutes les semaines en hiver et toutes les 2 semaines en été. Au total, ce sont près de 3200 kg de fruits et légumes qui ont été donnés soit un peu plus de 100 kg à chaque distribution. Un don d'une valeur de 6800€ pour l'année 2022. Selon l'association, ce ne sont pas moins de 85 familles qui sont inscrites cette année. Une nette augmentation qui doit nous alerter sur la situation sociale du pays et le besoin de poursuivre notre action pour rendre accessible l'alimentation bio à toutes et tous.

Ainsi, l'enjeu de l'accessibilité alimentaire reste un questionnement pour La Carline qui souhaiterait faire encore plus dans ce domaine tout en restant en dehors de l'aide alimentaire classique qui s'appuie sur les invendus et les crédits d'impôts octroyés aux grandes surfaces. Le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation nous a interpellés et il a tout pour plaire. Rappelez-vous, nous y avons consacré une soirée spéciale au Pestel en mode Conférence gesticulée avec l'une de ses têtes pensantes, Mathieu Dalmais. La SSA est aujourd'hui expérimentée dans plusieurs endroits en France, alors pourquoi pas à Die en lien avec d'autres acteurs locaux ? La Carline y réfléchit à condition que son modèle économique puisse y répondre sans déstabiliser l'équilibre producteurs / consommateurs / salariés.

### 1.3.4. LES PRODUITS MILITANTS

#### > Compote de pommes : la poursuite du partenariat avec les Restos

Durant l'été, les pommes ne se font pas autant désirer que les pêches, melons ou pastèques. Avant que celles-ci ne s'abiment trop nous avons décidé de les transformer en purée. Les pots de purée de pommes que nous avons proposé pendant plusieurs mois en magasin étaient donc le fruit d'un beau travail collectif puisque le GAEC T'air de famille (Loriol-sur-Drôme) a transformé les pommes que La Carline avait achetées à La Ferme des 4 saisons (Haute-Savoie, Reignier-Esery). Une partie des pots a été vendue à La Ferme des 4 saisons qui les a revendus en direct dans son magasin (cela aide La Carline à écouler les stocks). Une autre partie a été sur les étagères de La Carline plusieurs mois. Nous l'avons qualifiée de produit militant car la totalité de la marge commerciale est directement reversée à l'association des Restos du Cœur de Die. Bilan : nous ne gagnons pas un rond, mais :

- > nous évitons des invendus et du gaspillage alimentaire,
- > nous sommes solidaires,
- > nous activons la coopération entre différentes structures

Quelques chiffres :

- > 550 kg de pommes transformées en purée
- > 800 pots de compote
- > 0.93€ reversé pour chaque pot de compote
- > 580€ de don supplémentaire à l'association des Restos du Cœur.

### TÉMOIGNAGE DE JEAN-MICHEL AUBERT, BÉNÉVOLE AUX RESTOS DU CŒUR

L'année 2022 restera historique pour nous avec un nombre de familles (85 pour 150 personnes) et de repas servis jamais atteint depuis que le centre existe à Die, il y a plus de 20 ans déjà...

Nous enregistrons également une forte hausse de fréquentation (passages plus réguliers) par rapport à l'année précédente et un nombre de repas en hausse de 34 % (8300 repas). La crise inflationniste frappe de plein fouet les plus précaires, 60% des personnes accueillies ont poussé la porte des Restos pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2022. La précarité alimentaire frappe particulièrement les personnes seules (68 % à Die) sous le poids du logement qui représente souvent 50 à 60% des revenus. L'alimentation devient alors la variable d'ajustement pour faire face aux charges incompressibles du foyer. Le soutien de La Carline et de la Ville de Die sont déterminants pour nous permettre de poursuivre notre action dans les meilleures conditions possibles. Les fruits et légumes offerts par La Carline apportent de la diversité dans les repas que nous distribuons, ils contribuent aussi à rendre possible une alimentation de qualité aux personnes les plus démunies.

Un immense merci pour cela !



LA CARLINE PRÉSENTE À L'INAUGURATION DU NOUVEAU LOCAL DE L'ASSOCIATION



SÉANCE D'ÉTIQUETAGE DES COMPOTES MILITANTES AVEC LES BÉNÉVOLES DES RESTOS DU COEUR

## > Les chips de Chamarges : soutenir le projet de ferme maraîchère



De la patate du Diois transformée en chips, mais quelle bonne idée ! Après la marmelade d'agrumes en soutien à l'association La Parallèle, les purées de pommes pour les Restos du Cœur, voici les chips pour soutenir le projet de ferme maraîchère à Chamarges.

Nous avons copié l'idée de la Confédération paysanne de l'Isère pour créer la 1<sup>ère</sup> chips du Diois comme produit militant. Lancé fin 2022, il a pour objectif d'apporter une contribution financière au projet en lui reversant une partie du prix de vente en magasin. Mais cette action est certainement plus symbolique qu'autre chose car c'est bien la transformation de pommes de terre produites par Michel Breyton à Chamarges qui viennent apporter un coup de pouce au projet d'installation de nos jeunes maraîchers. Un clin d'œil et une manière aussi de communiquer sur ce projet qui sera certainement l'un des plus structurants de La Carline depuis qu'elle existe après la création du magasin.

Deux séries de chips ont été réalisées, la 1<sup>ère</sup> en octobre 2022 avec 500 kg de patates transformées, la 2<sup>ème</sup> en février 2023 avec 800 kg transformées. La confection de ces chips a été confiée à l'entreprise Family Chips située en Provence aux Pennes-Mirabeau, selon une fabrication artisanale avec une cuisson au chaudron.

Quelques chiffres :

- > 1300 kg de pommes de terre transformées en chips
- > 3300 paquets de chips vendus à 2.90 € le paquet
- > 1.80€ par paquet reversés au projet de ferme

### 1.3.5. FACE AU RECUL DE LA BIO : COMMUNIQUER POUR VALORISER NOTRE ACTION

Depuis fin 2021, le contexte d'inflation, la banalisation de la bio ou encore la concurrence de labels fumeux, ont mis à mal le secteur de la bio qui connaît une crise jamais connue après des années de croissance parfois vertigineuse. La Carline n'a pas été épargnée par ce contexte mais a su malgré tout tirer son épingle du jeu, forte d'un contexte local favorable et, nous le pensons, de ses valeurs coopératives et de son modèle économique et social.

En venant faire leurs courses à La Carline, nous souhaitons que nos clients et sociétaires ne s'y trompent pas ; nous souhaitons continuer à marquer notre différence par nos valeurs et nos produits ; nous souhaitons également convaincre largement que l'alimentation bio est bonne pour la planète et notre santé.

Tout ceci a déclenché une réaction forte de nos administrateurs. Ils se sont fixés comme objectif de valoriser ce que l'on fait parce que nous sommes fiers de notre travail, de nos engagements, de nos produits, de nos emplois, de notre implication sur le territoire et dans notre soutien aux filières locales amont et aval. Nous pensons que notre modèle peut servir d'inspiration. C'est ce qui a notamment justifié notre stratégie d'essaimage.

C'est pourquoi la commission communication et vie coopérative a élaboré un nouveau plan de communication articulé autour de 3 axes :

- 1) Valoriser le projet politique de La Carline
- 2) Booster la communication magasin sur les produits
- 3) Accueillir de nouveaux consommateurs

Le Conseil d'Administration a donc décidé de continuer à investir du temps



de travail afin de conforter l'action de la coopérative dans ce domaine et de développer de nouveaux projets. Une série d'actions sera mise en place en 2023 et 2024 pour remplir ces objectifs.

En parallèle, nous continuons à mettre en œuvre nos actions de communication traditionnelles : communication en magasin sur les produits, newsletters bimestrielles, animation du site internet, encarts presse, etc.

### 1.3.6. RESSERRER LES LIENS : UNE SOIRÉE FESTIVE ENTRE L'ÉQUIPE ET LES MEMBRES DU CA

En décembre 2021, nous avons organisé pour la 1<sup>ère</sup> fois un séminaire entre le Conseil d'Administration et l'équipe salariée. Objectifs : mieux se connaître au sein du 1<sup>er</sup> cercle d'associés et échanger sur les projets phares de La Carline. 2022 est passé bien vite et c'est seulement en mars 2023 que nous nous sommes retrouvés une nouvelle fois entre salariés et administrateurs pour une soirée festive à La Carline : « The Carline show ».

Cette soirée autour d'un repas partagé et d'un quizz endiablé a marqué les esprits et les zygomatics. L'occasion de tester les connaissances de chacun sur l'histoire de La Carline, sur l'alimentation bio ou encore sur les grands principes de gestion de la coopérative. Un des temps collectifs les plus drôles et réussis grâce au travail et à l'animation de deux administrateurs aux talents cachés : Thibault et Régis !



Deux piliers de répartition de nos résultats ont une fonction de redistribution : 10% pour les dons et adhésions aux associations et 25% aux remises de marge aux producteurs et vie coopérative.

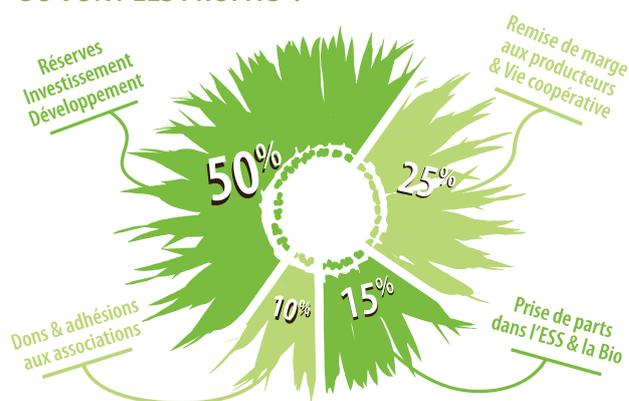
En 2022, ce sont plus de 30 associations qui ont bénéficié du soutien de La Carline sous forme de dons ou d'adhésions pour un total de 11200€ (6800€ aux Restos du Cœur ; 1000€ à La Parallèle, lotos des écoles, Accorderie, Matériauthèque, festival Alimenterre, Les Rencontres de Luc, etc.).

Au-delà des dépenses extérieures, plus de 1.000h de travail et de bénévolat ont été consacrées à la communication et la vie coopérative : 470h salariées (9500€) et 550h bénévoles dédiées à l'animation de la gouvernance (CA, séminaire équipe, AG).

Les remises de marge (51,5k€) sont réparties de la manière suivante :

- > 30k€ aux producteurs (marge à 25%)
- > 7,5k€ en Dizz
- > 14 k€ pour les assos et les professionnels

### OÙ VONT LES PROFITS ?



## 2. COMMENT LA CARLINE GRANDIT-ELLE ?



### 2.1. LE PARTENARIAT AVEC GRAP : COOPÉRER, MUTUALISER ET ESSAIMER

En 2016, La Carline a initié un partenariat stratégique avec GRAP visant à soutenir la création d'activités dans le champ de la transformation et de la distribution alimentaire Bio. Le but pour La Carline ? Trouver une voie nouvelle de développement à travers l'essaimage.

Ce partenariat stratégique se décline en plusieurs actions opérationnelles :

- **Services mutualisés** : comptabilité des activités drômoises effectuée par Nina Collin ; partage des bureaux de La Carline, utilisation de la salle de réunion de La Carline pour les formations et réunions GRAP ;
- **Achats** : mutualisation du travail de négociation des remises fournisseurs ;
- **Formations** : ouverture du catalogue formation de GRAP aux salariés de La Carline ;
- **Sociétariat** : prise de participations croisées au capital entre GRAP et La Carline ; participation croisée aux conseils d'administration (Marie Michel administratrice Carline – Caroline Mailliet administratrice GRAP), participation de salariés de La Carline aux commissions d'entrées d'activités GRAP dans la Drôme ;
- **Diffusion des produits de producteurs Diois** dans les autres épiceries grâce au système de livraison mutualisé Coolivri ;
- **Participation à la création de la SCIC les Fermes Partagées.**

Depuis notre dernière AG, l'activité GRAP s'est un temps recentrée à Lyon car notre binôme de choc Nina Collin et Marie Michel, délocalisé à Die, a vécu une année particulièrement riche sur le plan personnel Nina a pris un congé parental suite à l'arrivée de son enfant tandis que Marie a pris 3 mois pour elle pour se ressourcer et revenir en mars 2023 avec encore plus d'énergie !

L'autre fait marquant a été la célébration de l'anniversaire de GRAP : il y a 10 ans, une joyeuse bande signait la création du Groupement Régional de l'Alimentation de Proximité et lançait une formidable aventure coopérative. La coopérative allie la défense d'une vision éthique du travail à la promotion d'une agriculture biologique et paysanne. Elle rassemble aujourd'hui plus de 220 personnes, 60 activités dont 30 transformateurs. Le 23 novembre 2022, Florent, Cécile, Julie et Régis se sont rendus à la Cité de la gastronomie à Lyon pour participer à l'évènement autour d'un programme riche en partage et échanges sur les enjeux de l'alimentation : mini-conférence, tables-rondes ou encore ateliers pratiques autour du café et du pain. Merci à Caroline Mailliet, administratrice à La Carline, qui a été aux 1<sup>ères</sup> loges de l'évènement en participant activement au pilotage de son organisation et à son animation le jour J.

#### 2.1.1. LES ACTIVITÉS GRAP DU DIOIS

Depuis un an, deux nouvelles activités ont rejoint le GRAP ce qui porte à 5 le nombre d'activités, intégrées ou associées, dans le Diois. Perrine Roche, qui avait créé son activité de traiteur AHL a quant à elle quitté le ccoopérative.

Tour d'horizon des activités du territoire...

## > La MILPA : ouverture imminente de l'épicerie de Luc !

2023 sera une année à marquer dans les annales pour l'équipe de la SCOP LA MILPA puisque ça sera très certainement celle de l'ouverture de l'épicerie au mois de septembre prochain. Ainsi, 3 ans après avoir rencontré les porteurs de projet à l'occasion de notre café coopératif de septembre 2020, la politique d'essaimage de La Carline va enfin se concrétiser dans le Diois. En 2023, La Carline accentuera encore son soutien au projet en injectant 15 000€ dans la trésorerie de la SCOP sous forme de compte courant d'associés.

Grâce au travail et à la persévérance des personnes qui se sont succédées pour porter ce projet, à l'accompagnement de Marie de GRAP et de Villages Vivants, c'est aujourd'hui Cosima, Marion et David qui seront les futurs salariés associés de l'épicerie.

Que s'est-il passé depuis 1 an ? Allons une nouvelle fois à la rencontre des porteurs de projet pour qu'il nous fasse le bilan de l'année écoulée...

### Depuis 1 an, comment a avancé le projet ? Quelles ont été les grandes étapes franchies ? Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

Et oui un an déjà ! Il y a eu des hauts et des bas et du plat aussi ! Nous avons dû patienter car le projet a été mis en pause en attendant le début des travaux. Ce qui nous a permis de prendre des congés et de travailler à côté aussi. Nous avons également eu le temps de trouver un troisième associé. David nous a rejoint en septembre pour remplacer Martin. Et oui, Martin a été tiraillé par un choix professionnel et a quitté l'aventure de la Milpa en 2022. La temporalité longue, en plus des répercussions sur nos vies personnelles, à également eu des incidences sur le projet : prêt caduc, garanties révolues, de nouveaux passages en commission, etc. Elle nous aura aussi permis de tester nos forces et nos atouts, à trois. Aujourd'hui, nous sommes confiants pour l'avenir et avons hâte de mettre en pratique notre esprit d'équipe ! La conjoncture actuelle a aussi eu des conséquences sur le projet quant aux travaux. Par exemple, nous avons dû revoir les priorités et faire des concessions. Pas d'inquiétude, le projet de l'épicerie reste sensiblement le même ! En revanche, il y aura un deuxième chantier pour les étages (bureaux et logement). Et pour être honnête, cela n'a pas toujours été simple d'être témoin de la crise et de l'inflation à l'aube de l'ouverture de la Milpa, notamment lors de la fermeture de deux épiceries consœurs dans la vallée. Cependant nous avons été rassurés par les mots d'encouragements des futurs clients, l'intérêt des

producteurs locaux et le soutien indéfectible de nos associés : La Carline et le GRAP. Cela nous a permis de garder le cap dans les moments plus flous !

### David, tu as rejoint l'équipe au départ de Martin, peux-tu nous en dire un peu plus sur toi ?

Je suis né à Lyon où j'ai passé mes 20 premières années. A la suite de mes études en comptabilité, j'ai fait une formation pour devenir responsable de structures touristiques en milieu rural. Ce qui m'a donc amené à gérer différentes structures (campings, résidences de vacances et gîtes) un peu partout en France. C'est ce qui m'a amené dans le Diois en 2006, afin de gérer le camping de Châtillon pendant 5 ans. Ensuite, pour continuer dans le tourisme, j'ai créé A Bicyclette à Die en 2012. A la suite de ça, j'ai été embauché pour être le responsable du 8 à 8 de Luc en Diois pendant 3 ans. Et maintenant la MILPA... Ma rencontre avec Cosima et Marion que je connaissais déjà via nos amis producteurs en commun a été déterminante dans l'idée de me lancer dans cette aventure. La cohérence et l'éthique du projet ont fait le reste. Sinon j'habite à Menglon depuis 2013, j'ai fait partie de la super aventure du bar associatif LE BOCAL et fréquente beaucoup mes amis du milieu du cirque présents dans le Diois.

### Quelles sont les prochaines étapes ? Y a-t-il une date d'ouverture prévue ?

Oui il y a une date d'ouverture de prévue ! Elle découle du bon déroulement de la phase travaux qui est toujours en cours. La livraison du bâtiment est prévue pour fin juin/début juillet : ce qui nous amène à septembre pour l'inauguration. Il nous faut un mois et demi environ avant l'ouverture de l'épicerie : pour l'aménagement, l'installation, la prise en main du logiciel, l'intégration du stock, etc.

Nous vous tiendrons au courant, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, de la date officielle d'ouverture !

En attendant, il nous reste quelques étapes : l'obtention du K-bis, l'élaboration de la gamme, les derniers détails dans la mise en place des rayons et de la conception de l'aménagement.

Cosima, Marion et David



## CHIFFRES CLEFS

	Année 1 (16 mois)	Année 2	Année 3
panier moyen	18,00 €	19,60 €	20,70 €
Nombre de client jour	52	60	65
CA	327 725 €	310 319 €	349 850 €
Marge	27,95%	28,66%	29,38%
Marge dégagée	91 599 €	88 937 €	102 786 €
Charges externes	33 344 €	28 565 €	32 246 €
salaires	41 473 €	49 768 €	59 102 €
ETP	1,4	2,2	2,7
Résultat	8 481 €	4 369 €	5 205 €

## PLAN DE FINANCEMENT

	besoins	ressources
investissements	71 411 €	5 600 € Capital
stocks	29 516 €	55 327 € subventions
frais avt ouverture	1 890 €	15 000 € prêt IVDD
financement TVA	15 000 €	35 000 € Prêt Nef
Aléas	8 110 €	15 000 € CCA* Carline
	125 927 €	125 927 €

Mobilisation du fonds ESS (Pilier 1)  
\* Compte Courant d'Associé

## VILLAGES VIVANTS : UNE AUTRE SCIC PARTENAIRE DU PROJET DE LUC

Que font-ils exactement ? Ils achètent, rénovent et louent des bâtiments en milieu rural pour redynamiser les bourgs, en créant des commerces ! C'est donc eux qui ont fait l'acquisition de l'immeuble en face de la boulangerie et la Milpa en sera le locataire ! Mais pas que ! Au vu de l'espace qu'il y a à l'étage, il y aura aussi de l'espace à louer pour différentes activités ! C'est donc un projet d'investissement immobilier qui avoisine les 400 000€ pour Villages Vivants, une charge en moins pour l'équipe de la MILPA.



## TÉMOIGNAGE DE LA MILPA SUR L'ACCOMPAGNEMENT GRAP FINANCÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME FRANCE RELANCE

« Une partie des subventions du PAT de La Carline a été utilisé pour l'accompagnement du projet de La Milpa (merci merci !!). Ceci nous a permis de travailler en profondeur sur deux points essentiels au projet. D'abord, avec Marie Michel nous avons élaboré un prévisionnel grâce à la base de données du GRAP ! En moyenne, dans les épiceries rurales, quel est le nombre de clients par jours ? le prix du panier moyen ? L'augmentation entre l'année 1 et 2 ? Etc. ! Bref, des informations qui valent de l'or !! Puis, avec Marlène et Marie nous avons travaillé sur la gamme : par où on commence ? Les produits locaux vs les grossistes, l'implantation dans le magasin... Sans oublier le partage des valeurs repris dans nos statuts, le pacte d'associés et l'élaboration de notre charte d'approvisionnement en s'inspirant des documents de La Carline et de GRAP »



### > La Mâtisserie d'Adèl : de la pâtisserie gourmande aux parfums d'Europe de l'Est



La Mâtisserie d'Adèl a rejoint le GRAP en 2022. Diplômée d'un double master de Lettres modernes et d'Etudes théâtrales, Adèl Kollar a d'abord travaillé comme artiste de théâtre avant de lancer sa reconversion dans la pâtisserie. Motivée par ses passions du jardin et de la nourriture, c'est en 2021 qu'elle a suivi sa formation au CFA de Livron afin de décrocher son CAP Pâtisserie et de s'installer en tant qu'artisane intégrée au GRAP.

La Mâtisserie d'Adèl a donc ouvert ses portes... sur le marché, sur commande et en dépôt en magasin, pour nous proposer une pâtisserie raffinée, bio et féministe, dans un mélange de pure tradition française et de parfums d'Europe centrale. Rappelez-vous, nous avons eu l'occasion d'y goûter lors de notre dernière Assemblée Générale et ce fut un régal.

A La Carline, nous proposons régulièrement des gâteaux de la Mâtisserie d'Adèl ainsi que les galettes des rois.



### > Une caravane pizza, « la Caravane passe »

Dans les dernières activités GRAP du Diois, saluons « La Caravane passe », qui comme son nom l'indique n'est pas un camion pizza mais une caravane.

Après une longue expérience dans le bâtiment Nelle Talles a repris l'activité qui existait depuis plusieurs années dans le Diois.

Elle propose depuis le mois de mars 2023 la confection de pizzas bio cuites au feu de bois avec des approvisionnements les plus locaux possibles : farine, fromage de chèvre, légumes de saison, transformation du coulis de tomates et huiles, pesto, persillade.

Aujourd'hui associée à Isa, elles assureront toutes les deux la confection de pizzas 4 jours par semaine avec en plus la présence lors d'événements ou sur demande. Présente à Barnave, Beaumont-en-Diois, Luc-en-Diois et Luzerand, la Caravane passe propose une offre d'une douzaine de pizzas différentes, accompagnée de la vente de boissons.

#### CHIFFRES CLÉS :

CA prévisionnel : 50 000€ annuels

2 associées

80 à 90% d'ingrédients bio

12 pizzas différentes



### > HOBO : un restaurant bistrannique au cœur de Die

HOBO est la toute dernière activité du Diois à être rentrée dans GRAP après un accompagnement de plus d'un an pour préparer le projet. Le terme Hobo qui se traduit par « vagabond » désigne aux Etats-Unis un travailleur sans domicile fixe qui erre de ville en ville pour trouver du travail. Une source d'inspiration pour Yann Gaillard qui a répondu à un appel à projet lancé par l'Avant-Poste et GRAP pour créer un lieu de restauration dans le bâtiment en cours de rénovation, à l'angle des rues Saint-Vincent et Notre-Dame.

Le concept ? Un restaurant bistrannique mêlant produits bio, locaux et commerce équitable. La promesse d'une cuisine raffinée, éthique et accessible... Une équipe de 4 personnes toute l'année renforcée par 2 contrats saisonniers proposera des plats midis et soirs. Des repas suspendus seront également proposés en partenariat avec le CCAS de Die.

Quelques mots de Yann Gaillard, porteur du projet HOBO :

#### Qu'est-ce qui t'as motivé à rejoindre GRAP ?

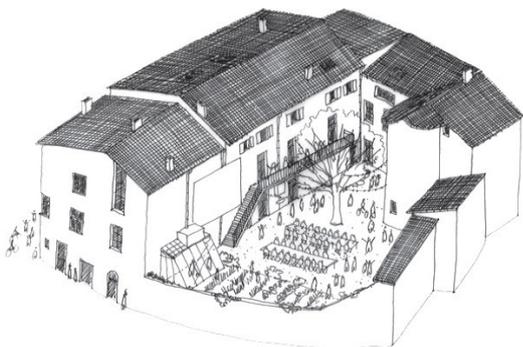
Ce qui m'a motivé c'est d'abord l'esprit coopératif de GRAP et de faire partie d'une structure de l'Economie Sociale et Solidaire. Grâce à GRAP, j'ai pu bénéficier d'un accompagnement pour la préparation du projet et pour m'aider à gérer correctement mon activité. Le système Coolivri aussi me plaît car il permet de réduire l'impact carbone des livraisons.

#### Que faisais-tu avant de te lancer dans cette aventure ?

Ca fait 15 ans que je suis dans la restauration, en service en salle d'abord et après en cuisine. Ensuite, j'ai ouvert sous statut SCOP le restaurant Aux Bons Sauvages à Lyon entre 2014 à 2020. Puis il y a la période COVID où j'ai vadrouillé à droite à gauche avant d'entendre parler en janvier 2022 du projet de l'Avant-Poste d'ouvrir un restaurant dans ses locaux. Et aujourd'hui, je suis en mesure d'annoncer une inauguration le week-end du 10 juin !

#### CHIFFRES CLÉS :

CA prévisionnel : 240 000€ annuels  
24 couverts en salle / 30 couverts en terrasse  
90% de produits bio et/ou locaux  
Equipe de 4 personnes + 2 contrats saisonniers



### > La brasserie Après l'Orage recherche l'équilibre

L'année dernière la brasserie Après l'Orage avait marqué un changement d'échelle en investissant dans une unité de brasserie de 1000 litres qui lui avait permis d'augmenter les volumes de production et ainsi de sécuriser les emplois de Maxime et Martin, co-fondateurs de la brasserie. Dès la fin 2022, Nina Parmentier est venue renforcer l'équipe d'abord sous forme de contrat CAPE jusqu'à fin avril 2023. Elle vient de signer un CDI à temps partiel et si tout va bien, début 2024, l'activité de la brasserie devrait permettre de rémunérer 3 personnes à temps plein sur la base d'un SMIC.

Mais l'actualité vient également de la gamme de bières qui accueille 3 nouvelles recettes 100% locales : la blonde triple, la Red IPA et la blanche.

Pour ces 3 nouvelles bières Après l'Orage, les ingrédients 100% locaux sont un orge Dromois/Ardéchois (malté à Vernoux-en-Vivaraire) et du houblon du Diois (Charlélie Marce à Montlaur-en-Diois et Xavier Peyrard et Marie Langlais à Boulc).

La brasserie a également agrandi son secteur de commercialisation qui s'étend désormais jusqu'à Lyon et Grenoble en passant par la vallée de la Drôme de Die à Valence, le Haut-Diois, Saôu, le plateau du Vercors et le Trièves. On trouverait même leurs bières jusqu'en Auvergne...

L'équipe vise en 2023 à trouver un équilibre : pouvoir stabiliser son activité autour de ce volume d'affaires. Objectif : préserver la qualité des produits et la qualité de vie au travail !

#### CHIFFRES CLÉS :

2 salariés à temps plein à partir de juin 2022 - 134 000 euros de chiffres affaires en 2022 - environ 53000 bouteilles commercialisées - environ 70 points de distribution (commerces, épiceries, bars, restos, espace de co-working, vente directe...).



## 2.1.2. COOLIVRI : LA LOGISTIQUE COOPÉRATIVE EST EN ROUTE !

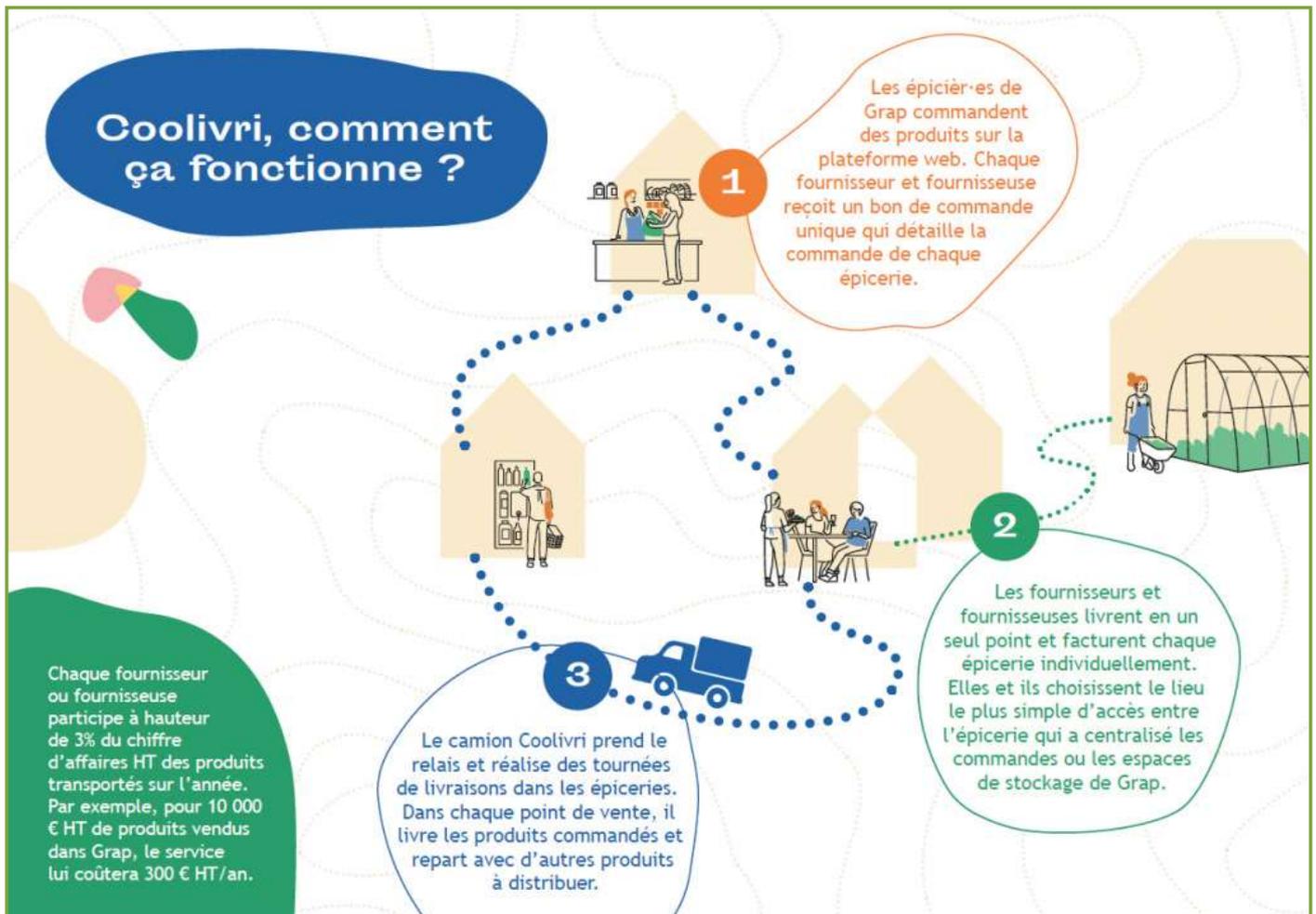
Depuis 2015, le système Coolivri (aussi appelé LOG) assure un service de livraisons mutualisées entre producteurs et fournisseurs référencés dans la plateforme et les épiceries du réseau GRAP. Les produits doivent d'abord être acheminés vers les épiceries d'où le camion de Coolivri prend le relais pour réaliser des tournées vers les autres points de vente. Là, il livre les produits commandés et repart avec d'autres produits à distribuer.

La Carline sert d'épicerie « pivot » pour des producteurs de son territoire et pour des commandes groupées qui, grâce à la mutualisation des commandes des 33 autres épiceries du réseau GRAP, permettent d'atteindre plus facilement le franco de livraison auprès de fournisseurs.

En 2022, La Carline a commandé pour son magasin 37 000€ de produits à Coolivri auprès d'une vingtaine de fournisseurs référencés sur la plateforme. D'un autre côté, elle a distribué pour 70 000€ et un peu plus de 15 tonnes de marchandises de 17 producteurs du Diois vers les autres épiceries GRAP. Au total, La Carline en tant qu'épicerie pivot génère ainsi plus de 100 000€ de débouchés pour près d'une quarantaine de producteurs/fournisseurs.

En plus des commandes, La Carline contribue à hauteur de 3.500€ pour le financement de Coolivri. Un engagement de plus pour soutenir la filière alimentaire biologique et locale. Les producteurs contribuent de leur côté à hauteur de 5% du montant de leur livraison.

Concernant le flux sortant, notons la légère hausse par rapport à 2021 où les ventes avaient représentées un montant de 65 000€ pour 13 producteurs. Même s'il s'agit d'une petite évolution, il faut la saluer car celle-ci s'est faite dans un contexte économique difficile pour l'alimentation bio et l'alimentation en générale. Cette évolution favorable dans un contexte qui ne l'est pas, est le fruit du travail réalisé dans le cadre du programme France Relance autour de l'action « Renforcer les flux de produits en circuits courts au départ de La Carline et consolidation de l'offre disponible ». L'objectif est d'accroître les ventes des producteurs du territoire sans livraison supplémentaire de leur part. L'action de livraison mutualisée est effective au sein de La Carline depuis 2020 mais n'était pas forcément connue de l'ensemble des producteurs de La Carline.



## 2.2. LE PROGRAMME FRANCE RELANCE : UN SOUTIEN À LA FILIÈRE ALIMENTAIRE BIOLOGIQUE ET LOCALE

### OBJECTIF : DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT, LA SOLIDARITÉ ET L'INTER-COOPÉRATION DANS LA FILIÈRE ALIMENTAIRE BIOLOGIQUE ET LOCALE



«L'accompagnement du GRAP nous a permis en 3 séances de rentrer très vite et très concrètement dans le projet d'association avec Nico, qui travaillait avec moi depuis 2 ans. On a étudié les différentes formes juridiques possibles, et grâce aux outils performants de Marie, on a pu faire quelques simulations de production, en fonction de nos objectifs de travail. Le calendrier des rendez-vous nous a mis en mouvement sur le comment, mais on n'a pas pris le temps de questionner l'évolution de la relation salarié/responsable à associés, sur la prise de décision, les orientations. Aujourd'hui, nous abandonnons ce projet d'association, pour différentes raisons, dont une en lien avec la relation humaine. Je trouverais intéressant que le GRAP puisse débloquer sur du temps long un accompagnement sur le questionnement de la place de chaque associé, et comment faire vivre l'évolution de ces places et des prises de décision.»

TÉMOIGNAGE DE DOMINIQUE DAUDÉ, BOULANGERIE LE PAIN DE BARSAC

En avril 2021 nous avons candidaté au programme France Relance, avec comme objectif de renforcer notre travail auprès de nos fournisseurs au-delà de l'achat de marchandises. L'accompagnement de nos producteurs associés était une idée issue du café coopératif de 2020. Il fallait trouver un moyen de financer ces actions mais aussi de trouver les compétences adéquates au-delà de celles nombreuses de l'équipe.

Depuis 10 ans, GRAP accompagnent les artisans membres de leur coopérative et Fermes Partagées, a été créé en 2021 aussi sur ce besoin d'accompagnement au long court, mais à destination des fermes collectives et des paysans en général. Ce programme nous a permis de renforcer nos partenaires et surtout Fermes Partagées qui reste une activité nouvelle et donc économiquement fragile, tout en renforçant notre action auprès de nos producteurs associés !

L'avantage aussi de ces accompagnements c'est qu'ils sont réalisés par des structures, certes partenaires de La Carline, mais indépendantes. Il y a donc une confidentialité des échanges, une objectivité et une distanciation plus importante.

Concrètement, pour 2022 et 2023 les financements France Relance PAT représentent un programme à hauteur de 138k€ pour nos trois structures financés à 80% par l'Etat complété par un autofinancement à hauteur de 37k€. Les actions sont portées par de l'ingénierie interne (temps de travail Florent et Cécile) et sous forme de prestations de services pour GRAP et Fermes Partagées sur les actions d'accompagnement pur.

A fin 2022, ce sont 20K€ sur 110 k€ de prestations engagés autour des actions liées à l'accompagnement de nos fournisseurs, du projet de la Milpa, du renforcement de Coolvri et de l'accueil des nouvelles activités de GRAP sur le Diois. Près de 22 producteurs sur 34 associés ont été accompagnés, pour environ une cinquantaine de personnes. Les actions d'accompagnement continueront sur toute l'année 2023. Une réflexion est en cours de rééquilibrage de fonds entre les actions et nos 3 coopératives.

### Développer l'accompagnement, la solidarité et l'intercoopération dans la filière alimentaire biologique et locale

Programme porté par la SCIC la Carline avec la SCIC GRAP et Fermes Partagées en prestations externes

Action 1 : Animation collective des producteurs associés à la SCIC la Carline

Action 2 : Renforcer le réseau Coolvri (vallée de la Drôme) logistique mutualisée

Action 3 : Accompagnement individuel des fermes associées

Action 4 : Développer la ferme coopérative de chamarges en vue de renforcer l'approvisionnement de la Carline

Action 5 : Accompagner l'essaimage coopératif de la Carline sur le territoire (Epicierie de Luc en Diois LA MILPA)

Action 6 : Renforcer le réseau coopératif des projets à l'aval de la production agricole (GRAP), financement de l'accompagnement «antécration»

Action 7 : Renforcer les approvisionnements en circuits courts des acteurs de l'alimentaire du territoire

Action 8 : Renforcer le lien producteurs consommateurs et accessibilité sociale, (les Restos du cœur et la conserverie mobile), développer des solutions durables d'approvisionnement

## PRÉSENTATION DE LA SCIC LES FERMES PARTAGÉES

La Carline a participé aux côtés de ses partenaires GRAP et les Volonteurs à la création d'une SCIC pour fédérer les fermes coopératives de Rhône-Alpes et essaimer de nouvelles manières de s'installer en agriculture : les SCOP et SCIC au service de la transition agricole et alimentaire des territoires ? On espère !

Le projet a été incubé par GRAP entre 2019 et 2020. En 2021 la SCIC SA Fermes Partagées est créée, nous avons investi 10k€ au capital et participons au Conseil d'Administration de la SCIC. Ce projet coopératif mutualisé nous est précieux dans le cadre du projet de Chamarges et du lien à nos fournisseurs.

Fermes Partagées : depuis 2021 c'est un statut coopératif et une équipe de 3 salariés. Le projet est développé sous forme de SCIC SA, et au-dessus du berceau on ne trouve pas moins de 6 coopératives en guise de bonnes fées : Les Scop Ferme des Volonteurs et Scop Ferme de Chalon, les 2 seules fermes en statut ESS de Rhône-Alpes ; la SCIC La Clef des Sables qui porte un projet de reprise de ferme à St-Lattier (38) ; La SCIC Champs des Possibles, une CAE agricole en Ile-de-France ; Les SCIC GRAP et Carline !

Sa mission : accompagner et outiller les fermes collectives et coopératives, notamment en adaptant les statuts SCOP, SCIC et CAE comme outil de portage pour ces nouvelles formes collectives d'installations agricoles. Pour y parvenir, Les Fermes Partagées propose un accompagnement et des services mutualisés mais aussi des études, sous forme de prestations, afin de proposer et d'appuyer le montage des projets collectifs de production agricole avant le lancement des activités de la ferme.

### LES GRANDES ÉTAPES POUR RÉUSSIR

1. Développement de la SCIC, ouverture du sociétariat et recherche de financements complémentaires (subventions de fonctionnement, parts sociales, prêts).
2. Formalisation du cahier des charges des services et des outils techniques de la future coopérative agricole (accompagnement, comptabilité, gestion sociale, informatique, formations).
3. Identification de porteurs de projets et accompagnement de collectifs en émergence : réflexion autour de la gouvernance et mise en place des premiers services mutualisés.
4. Portage des premières activités et accompagnement au long court.
5. Pérennisation du modèle économique et déploiement à différentes Fermes ou à l'échelle régionale : accompagnement des activités et des collectifs, animation de la vie coopérative.



LE CA DE FERMES PARTAGÉES EN ACTION - JUILLET 2022



BÉATRICE BADEL  
ACCOMPAGNATRICE



« Les accompagnements dans le Diois sont de belles rencontres de personnes engagées dans une agriculture écologique, humaine et nourricière pour le territoire.

Ces rencontres sont possibles, certes par le financement obtenu par La Carline, mais surtout pas la mise en lien réalisée par toute l'équipe. Sans cet intermédiaire de confiance, il n'y aurait pas d'accompagnement ou peu, même gratuit !

En effet, comment faire confiance pour accepter un regard extérieur, parler de difficultés, de craintes ou de projets à quelqu'un qu'on ne connaît pas et qui n'est pas vraiment identifié ? Les Fermes Partagées sont trop récentes pour être reconnue... Ajouter à cela, le rythme agricole, les contraintes si fortes en temps de travail, se faire accompagner est donc naturellement un process long, malheureusement peu compatible avec les appels à projet qui le finance : la fin approche !

Si toutes les situations sont riches et m'obligent à aller chercher de la ressource au sein des Fermes Partagées et auprès de partenaires, le travail autour de Chamarges est un super cas de projet collectif ! La diversité des parties prenantes, leurs enjeux communs et le contexte ont poussé La Carline à imaginer un montage innovant et créatif, qui ne va pas sans nœud au cerveau... Mais cet accompagnement m'éclaire vraiment sur la proximité de valeurs et d'intérêts pour le monde agricole entre les Fermes Partagées et notre associée La Carline ! »

« Je dirais que l'accompagnement avec Fermes Partagées permet de créer des moments où l'on se dit des choses déterminantes entre futurs associés/cédants/repreneurs, que l'on n'arriverait pas forcément à formuler dans un contexte du quotidien et sans une accompagnatrice qui guide la séance. Cela à différents stades d'un projet (dans mon cas en tout cas) où il est encore possible de donner des trajectoires bien différentes et de mettre l'accent sur des choses, sans conséquences trop lourdes, c'est donc très précieux de pouvoir avoir cet accompagnement à des stades précoces du projet ! A bientôt ! »

LAËTITIA

« Grace à Béatrice on a pu préciser nos souhaits et découvrir que ce que l'on avait déjà mis en place n'était pas toujours légal. Le fait de réfléchir avec une personne extérieure, même si elle n'a pas toutes les compétences souhaitées, oblige à une certaine efficacité, ce qui permet d'aboutir à des prises de décisions qui sans ça auraient trainé dans le flou et les hésitations. Je retiens aussi de la réactivité très appréciable chez Béatrice. On sent en plus que si elle ne sait pas répondre, elle va chercher l'info ! »

JEAN-MARIE ET LANDRY

« Porteur d'un projet d'atelier collectif de transformation végétale dans le Diois, La Carline a pu me faire bénéficier d'un accompagnement par Fermes Partagées pour m'aider à monter le projet avec les autres porteurs de projet et agriculteurs. Cette aide a été précieuse pour faire avancer le projet. Merci ! »

PIERRE

# 3. LA FERME MARAÎCHÈRE DE CHAMARGES : COMMENT LA CARLINE SOUTIEN LE DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

## VERS UNE NOUVELLE DIMENSION DE LA CARLINE

### LA GENÈSE D'UN PROJET...

Depuis juin 2019, La Carline travaille sur un projet d'installation de jeunes maraîchers à Die. La Carline saute sur l'opportunité du départ en retraite de Michel Breyton pour proposer de travailler sur la transmission de sa ferme autour d'un projet de maraîchage. La famille Perrot, propriétaire des terres, nous accorde également sa confiance et s'engage à nos côtés pour que ce projet se réalise.

### ... AU SERVICE DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE.

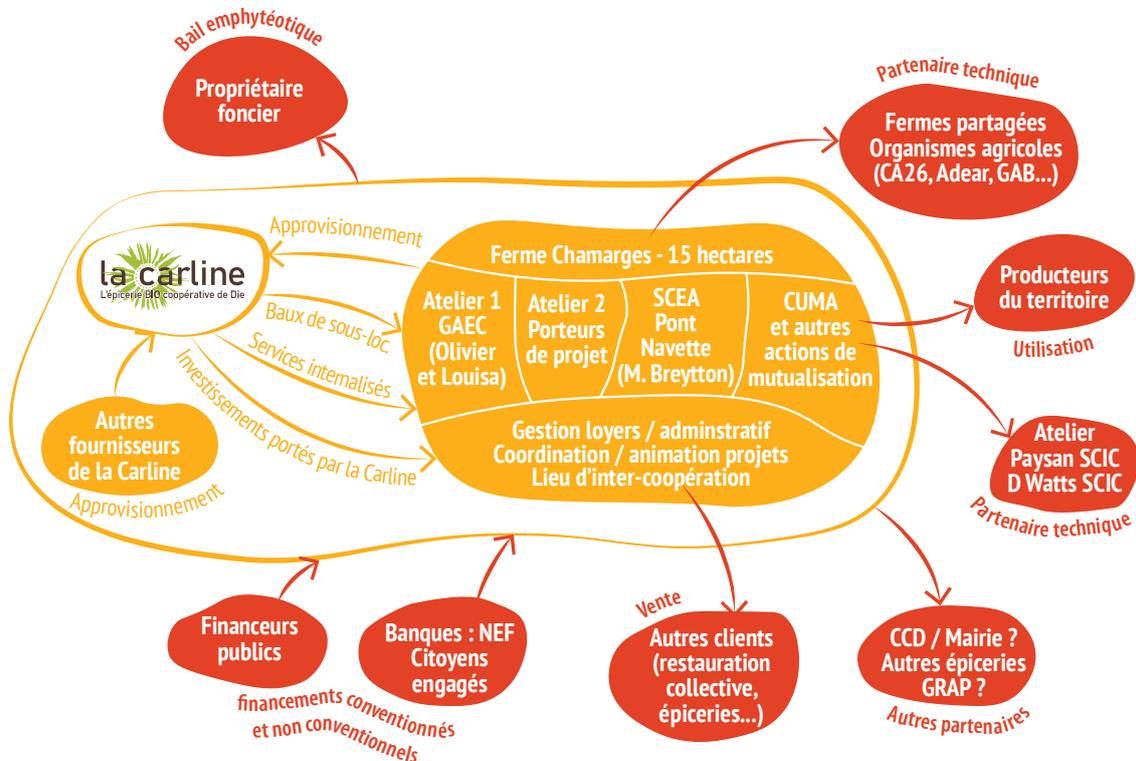
Autour de cette transmission, il s'agit d'inventer une nouvelle forme d'installation pour :

1. sanctuariser du foncier agricole (15 ha cultivables et irrigables)
2. éviter l'agrandissement des fermes
3. accompagner et soutenir l'installation agricole
4. favoriser la consommation locale et les circuits courts

Derrière tout ça, il est question de favoriser l'émergence de fermes en polyculture-élevage associant différentes parties prenantes pour renforcer la transition agricole et alimentaire. La Carline souhaite jouer le rôle de bailleur social agricole pour favoriser l'accès au foncier pour des jeunes agriculteurs.

### LES ÉTAPES CLÉS DU PROJET : VERS DES 1<sup>ERS</sup> LÉGUMES POUR L'ÉTÉ 2023...

- 2020** Les 1<sup>ères</sup> études sont lancées. L'Assemblée Générale de La Carline décide de porter ce projet ambitieux pour la coopérative et le territoire.
- 2021** Olivier Lebourgeois et Louisa Malatto rejoignent l'aventure en tant que porteurs de projet et entament la création de leur entreprise agricole. L'AG valide en juin le portage du projet au sein de la SCIC.
- 2022** Un bail emphytéotique est signé entre La Carline et la famille Perrot. L'année est consacrée à l'obtention des autorisations nécessaires pour la réalisation du projet, aux études préalables ou encore à la programmation des travaux et le chiffrage du projet.
- 2023** L'année est celle de la consécration du projet avec le début des travaux de rénovation du bâtiment, la construction des serres, la livraison du matériel agricole et les 1<sup>ers</sup> légumes cet été !
- 2024** Identification et développement d'ateliers complémentaires, de territoire de mutualisation et d'échanges à destination de toute la filière.



### FERME EN MARAÎCHAGE DIVERSIFIÉE :

Sur 6 ha de Surface Agricole Utile pour une surface nette en culture 2 ha de légumes dont 2300 m<sup>2</sup> de serres.  
Pour 2 Unités Travail Humain.

Un bâtiment maraîcher d'une surface totale de 520 m<sup>2</sup> pour le lavage, le conditionnement et le stockage.  
Des apprentis pour protéger le paysage et éviter le stockage des légumes et de matériel « plein vue ».

## 3.1. LES GRANDES ÉTAPES DE L'ANNÉE

### « Et le projet agricole de Chamargès ? »

« Nous sommes aujourd'hui dans une phase intense et prometteuse d'ingénierie financière, et une phase critique sur le plan des autorisations d'urbanisme mettant nos nerfs à rude épreuve. » 25/06/22.

Lors de la dernière Assemblée Générale, nous étions dans l'œil du cyclone avec le refus de nos différentes demandes de permis de construire et un plan B pas totalement validé par les services de l'Etat. La tempête durait depuis le mois de février et il fallait tenir pour ne pas perdre 3 années de travail, nos futurs maraichers et notre projet. Nous ne maîtrisons ni le calendrier, ni les chances de réussite, ni les conséquences financières du coût de la rénovation du bâti.

Oser faire l'Assemblée Générale à Chamargès, exposer devant toutes et tous nos difficultés, s'est révélé être un moment très chargé en émotion qui a finalement porté ces fruits. « Les causes justes sont toujours défendables, m'écrivait dans une lettre un sociétaire reclus de Boulc ». Et nous y sommes arrivés ! 15 jours après notre Assemblée Générale, un appel de la Sous-Préfecture, une médiation est prévue entre les différents services afin de trouver un compromis. Alors que tout s'est étiré dans le temps... il a fallu garder son calme, être patient et malgré tout y croire, la parole ferme et le sourire aux lèvres.

**Mais nous y sommes arrivés, et toutes les parties prenantes du projet, le CA et l'équipe ont été derrière nous pour nous encourager, Merci à tous !**

Mettre nos fonds propres au service d'un projet agricole et coopératif pour renforcer les approvisionnements de La Carline et la souveraineté alimentaire du territoire rend cette notion de solidarité de filière et de « commun » bien réelle. Si cette innovation coopérative dans le montage nous pose souvent des problèmes administratifs, nombreux sont ceux, chercheurs, techniciens, partenaires à en féliciter la pertinence pour répondre aux enjeux futurs de renouvellement des générations en agriculture et du partage collectif du risque pour transformer nos agrosystèmes.



#### LE RÔLE DE LA CARLINE :

1. Facilitateur du projet : c'est assurer la coordination de projet, la recherche de financements, et poursuivre le travail et les accompagnements pour faire sortir de terre le projet.
2. Financier des communs et être garant du projet collectif et coopératif entre les différentes parties prenantes.
3. Créateur de solidarité : au-delà de l'achat de marchandises, un rôle de « capital patient » permettra d'adapter les loyers aux différents ateliers avec un retour sur investissements sur le temps long. C'est participer activement à la transition agricole et alimentaire de notre territoire à partir des besoins de l'épicerie et grâce à nos réserves impartageables.

### CHRONOLOGIE DES BONNES NOUVELLES D'UNE AG À L'AUTRE

**Juin** : dépôt du permis de construire V2 pour le bâtiment : permis attribué le 25 août après une dernière suée en juillet avec la visite d'archéologue en recherche de vestiges.  
Dépôt du dossier de financement global du projet (FEADER 16.40) le 30 juin. Subvention attribuée le 22 octobre : le projet est sauvé !  
Autorisation de forage reçue le 28 juin, réalisation du forage le 1er décembre. Ouf il y a de l'eau !

**Septembre** : dépôt du permis de construire pour les serres le 15 septembre, permis attribué le 05 décembre.  
Formation et auto-construction du matériel avec l'Atelier Paysan jusqu'en novembre.

**Octobre** : passage en CDOA, signature des baux, le 25 octobre, 2 DJA obtenues pour l'aide à l'installation  
Novembre : négociation bancaire avec la NEF, reprise des devis, planification des travaux, raccordement réseaux...

**Décembre** : finalisation du pacte de coopération le 06 décembre : on célèbre !  
Signature du bail à construction après quelques formalités le 07 décembre,  
Création officielle du GAEC le 12 décembre, achat et versement d'acompte pour bloquer les prix du matériel.

**Janvier** : préparation du lancement du chantier, déblocage de prêt, livraison du tracteur le 25 ! Poursuite des investissements Passage d'Olivier et Louisa en comité IVDD objectif 20k€ de prêt d'honneur : accordé.

**Février** : Lancement du chantier le 8 avec son lot de défis liés à la rénovation, la gestion des eaux et assainissement, des poteaux électriques, des servitudes de passage et autres conventions à obtenir... Parallèlement on travaille avec Fermes Partagées sur les différents contrats de location, pour le bâtiment, les serres, le forage et le parc matériel Un sacré casse-tête.

**Mars** : projet de retenue des eaux pluviales et dossier de financement pour limiter le pompage dans la nappe, refus de la déclaration de travaux, reprise du dossier et deuxième dépôt en avril : projet en attente. Enfin l'eau potable coule après plusieurs semaines de difficultés et ENEDIS nous raccorde provisoirement.

**Avril** : la dalle du fenil est coulée, après des semaines de terrassement et de destruction ! On débloque le prêt NEF, on continue de verser des avances pour limiter les augmentations de prix (énormes) entre 2021 et 2023 sur le matériel.

**Mai** : il reste du travail administratif mais les travaux continuent, le parc matériel est quasiment acheté, les planches de cultures sont prêtes après plusieurs semaines de travail. L'irrigation se met en place, on prépare la mise en eau pour le 26 mai et les premiers légumes semés et plantés pour le 29 mai !



PREMIERS TOURS DE ROUES DU TRACTEUR



ÉTUDE DU SOL EN 2021



LE FORAGE INDISPENSABLE À L'IRRIGATION



TRANCHÉE POUR L'ADDUCTION D'EAU

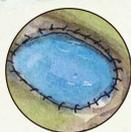


COULAGE DE LA DALLE BÉTON DANS L'ANCIENNE ÉTABLE, FUTURE ZONE DE LAVAGE ET CONDITIONNEMENT DES LÉGUMES

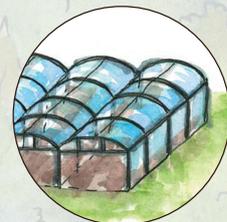




Forage à 10 m de profondeur.



Projet de retenue des eaux pluviales pour l'irrigation: toitures bâtiments et serres.



Serres multi-chapelles : 2300 m<sup>2</sup> : légumes primeurs, légumes feuilles en hiver, légumes ratatouille en été.

# La ferme maraîchère

Die



Bâtiments agricoles : construction et rénovation de 520m<sup>2</sup> sur 2 niveaux dédiés au lavage, au conditionnement des légumes et au bureau. Implantation de 3 chambres froides et de cellules de stockage tempérées.



Hangar de la CUMA de Chamarges.



Légumes de plein champ : 3,5ha de courges, poireaux, patates douces, oignons, betteraves, radis... en alternance avec des engrais verts.



Plantation de 800 mètres linéaires de haies étagées multi-espèces : brise-vent, protection cultures, biodiversité - 900 arbres et arbustes.

de Chamarges

## 3.2. SCÉNARIO FINANCIER

Le projet se divise en 2 ensembles complémentaires, un projet de rénovation de bâtiment, qui s'amortit sur le temps long dans le cadre du bail emphytéotique concédé par la famille Perrot pour 40 ans jusqu'en 2062. A cette date, les investissements liés aux bâtiments devront être amortis pour assurer le retour total des investissements faits aujourd'hui (terrassement, gros œuvre, maçonnerie, charpente...). L'autre partie du projet comprend les investissements liés à l'activité agricole, ces investissements ont une durée d'amortissement plus courte, en moyenne autour de 10 ans, l'idée est d'amortir ces investissements dans les 20 prochaines années, correspondant à la carrière possible de nos maraîchers.

Nous avons présenté un projet à 1.200k€ d'investissement à la Région dans le cadre du programme FEADER pour le développement de circuits courts et de proximité (mesure 16.40 : « Appui à la transmission et à la transformation du modèle agricole pour renforcer les approvisionnements en circuits courts de la SCIC et du territoire de Die »). Le statut SCIC nous a aidés car il associe différents acteurs de la filière, producteurs, consommateurs et épiciers. Nous avons obtenu l'ouverture de 505k€ de crédit à faire valoir, 30% sur les travaux de rénovation du bâti et 60% sur la partie projet agricole, matériel agricole et serres. Cela a sauvé notre projet.

Plan de financement 2023 de la ferme de Chamargès : investissements nets de subvention. Comment on le finance ?

investissements du projet agricole	166 973 €	/ UTA
matériels agricoles	83 329 €	25 %
serres et pépinières	50 999 €	15 %
chambres froides et stockage	96 001 €	29 %
matériels de manutention et de lavage	65 379 €	20 %
forage et irrigation serres + réseaux	38 238 €	11 %
	<b>333 945 €</b>	<b>100 %</b>

Réhabilitation bâtiment + extension (520m2)	701 €	m2
terrassement, assainissement, maçonnerie	309 123 €	85 %
refection toiture	27 241 €	7 %
lot électricité	15 643 €	4 %
lot plomberie	10 300 €	3 %
raccordement	2 309 €	1 %

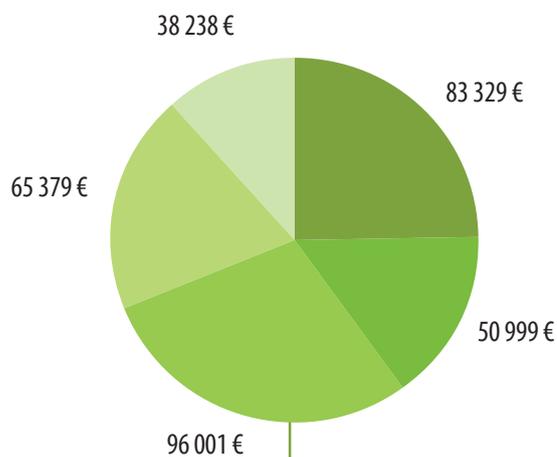
364 615 €

**Total** 698 781 €

Financement mobilisé

Emprunt Nef (10-15 ans) 350 000 €

**Autofinancement mobilisé** 348 781 €



- matériels agricoles
- serres et pépinières
- chambres froides et stockage
- matériels de manutention et de lavage
- forage et irrigation serres + réseaux

Réhabilitation bâtiment + extension (520m2)  
364 615 €

Investissements du projet agricole  
333 945 €

Emprunt Nef (10-15 ans)  
350 000 €

Autofinancement mobilisé  
348 781 €

Financements des investissements net de sub. FEADER

### Bailleur social agricole et capital patient ça veut dire quoi ?

On double les durées d'amortissement comme base d'établissement du loyer. Les loyers ont comme rôle de rembourser les investissements portés mais sur le temps long. Pour cela il faut qu'une partie du financement soit « bloquée » et remboursée dans un second temps après la part d'emprunt. C'est l'autofinancement du projet par La Carline qui permet cela. C'est du capital patient, car on attend avant de se faire rembourser (10 ans), là où les financeurs classiques n'accordent généralement qu'une année blanche.

Le but est ainsi de ne pas faire passer la rémunération du capital avant celle du travail, ce qui est un défi en agriculture. Il en résulte soit un faible niveau d'équipement qui use ou qui rend la demande en demi-gros inadaptée aux besoins ou alors des paysans qui ne peuvent se rémunérer cernés par l'emprunt basé sur des durées bien plus courtes que la durée d'usage. **L'utopie du projet de Chamargès résulte de cette équation et de rendre disponible un outil de travail complet et ergonomique dès le début de l'activité et transmissible de génération en génération.**

### Petit problème de maths ?

Le meilleur exemple, c'est le tracteur. Ce dernier s'amortit sur 10 ans, mais peut servir bien plus que 20 ans. Un tracteur à 50.000€ à un impact financier de 5000 €/an pendant 10 ans. Si on l'amorti sur 20 ans, son impact est réduit de 2500€ ce qui représente 2 mois de salaire au smic pour un maraicher. Le coût de l'emprunt à 3% aujourd'hui s'élèverait à 8.000€ d'intérêt soit 6 mois de salaire au smic. Par le portage des investissements et la mobilisation

de nos fonds propres pour de l'autofinancement on divise par 2 le coût de l'emprunt et on économise 4000€ d'intérêts bancaires, soit 400€ par an. Le gain annuel est donc de 2500€ + 400€ = 2900€ qui iront à la rémunération du travail et non du capital. Le projet de Chamargès c'est cet exemple multiplié par 15 ! Ce qui donne une idée du défi pour la transition agricole et alimentaire de notre territoire.

Investissement net de subvention	Travaux Batiment	projet agricole	total
en 2023/2024	364 615 €	333 945 €	698 560 €
durée d'amortissement (an)	24	10	14
moyenne dotations net	15 338 €	33 003 €	48 342 €
coût moyen de l'emprunt 2033			3 015 €
Impact financier du projet avant la mise en place des loyers (2025)			51 357 €
Evolution de l'impact annuel financier dans le temps			
2023 et 2024 franchise de loyers			51 357 €
impact à partir de 2025			25 853 €
A partir de 2029			23 513 €
A partir de 2031			20 524 €
A partir de 2032			17 978 €
<b>A partir de 2034</b>			<b>-3 240 €</b>

Les loyers viendront remboursés le capital patient = autofinancement de 350k€ de départ.

L'impact net du projet sur les finances de La Carline sera de 26k€ / an une fois les premiers loyers versés. Il est le même que celui présenté en 2022 grâce au financement FEADER 16.40.

25k€ = cela représente 15% de notre résultat annuel (moyenne des 5 ans)

Les remises pro et assos + dizz = 20k€ (N-1 : 26k€). L'augmentation de la démarque inconnue comparée à 2020 = 25k€

A partir de 2034, les loyers viennent rembourser le capital patient.

### ET POUR LES MARAICHERS ?

Nous avons construit ensemble le projet à partir de leur expertise. Les accompagnements qui se sont déroulés entre 2021 et 2022. La signature de baux ruraux leur assure une protection pour mettre toutes les chances de leur côté. Le débouché de La Carline leur permettra de dégager un chiffre d'affaire conséquent dès 2024/2025. Le montage financier leur permet d'avoir dès le début un outil de travail performant. Au-delà de la part Carline, le GAEC a son propre plan de financement pour le petit matériel et les charges de l'année 1. Ils ont pu, grâce à leur passage en CDOA obtenir leur DJA (Dotation Jeune Agriculteur) qui fait levier sur un emprunt au taux bonifié couplé aux prêts d'honneur IVDD.

### Plan de financement GAEC de chamargès

Besoins	€	€	Ressources
fourgon de livraison	15 000 €	40 000 €	DJA mobilisé
irrigation à la parcelle	20 000 €	10 000 €	capital social social
petits matériels outillage	20 000 €	20 000 €	emprunts IVDD
charges de production 2023	37 000 €	35 000 €	emprunts JA
trésor aléas	13 000 €		
	105 000 €	105 000 €	

scénario modèle économique	2024	2025	2026	2028
Chiffre d'affaires	74 165 €	96 000 €	110 000 €	115 000 €
Charges externes	32 028 €	35 000 €	35 776 €	36 015 €
Salaires : 2 maraichers	24 000 €	29 600 €	30 000 €	42 000 €
Fermage	1 950 €	1 950 €	1 950 €	1 950 €
Loyers		25 853 €	25 853 €	25 853 €
Investisst. GAEC (rbst crédit)	14 105 €	14 105 €	7 266 €	- €
Résultat	2 082 €	-10 508 €	9 155 €	9 182 €
Cumul		-8 426 €	-1 352 €	18 338 €

Le début du versement des loyers est prévu pour 2025 afin de protéger la trésorerie du GAEC et valider la montée en charge de l'activité. Il faut attendre le montage des serres pour cela.

Le point mort de l'activité se situe autour de 100k€. A partir de 2026, une partie de leur emprunt est remboursé. En 2028, ils pourront soit réinvestir soit faire le choix d'augmenter leur rémunération.

Fin 2023, nous aurons une meilleure vision du scénario financier et la plupart des investissements seront réalisés. Mobiliser des fonds nouveaux (subventions de fonctionnement ; fondations) peut permettre de baisser le niveau de loyers ou financer d'autres projets. Ex : retenue d'eaux pluviales.

## OLIVIER ET LOUISA : PORTEURS DU PROJET DE MARAÎCHAGE À CHAMARGES

L'année dernière à la même époque, on baignait dans l'incertitude quant à la réalisation du projet, et aujourd'hui on peut observer des bâtiments en travaux, des tranchées en cours pour l'irrigation, des parcelles labourées, que s'est-il passé depuis 1 an ?

En 2022, on a avancé encore dans pas mal d'incertitudes jusqu'à la fin de l'année. Les autorisations finales qui ont libéré le projet sont intervenues d'abord début octobre pour les bâtiments et seulement début décembre pour la construction des serres sur le nouveau site. Pendant ce temps-là, il a fallu continuer à batailler auprès de nos partenaires pour trouver des compromis pour que le projet se fasse. Et puis, il a encore fallu gérer beaucoup de lourdeurs administratives avec le dossier de demande de DJA, le dossier pour la création du GAEC, pour le greffe, le dépôt des statuts, les demandes de subvention, etc. On a également passé la 1<sup>ère</sup> certification Bio ! Entre mi-septembre et fin novembre, on a été 2 mois et demi en formation à l'Atelier Paysan pour la création de 4 outils de travail du sol : le cultibutte, la butteuse, le vibroplanche, la barre porte-outils. Ces outils servent beaucoup au travail du sol en planche permanente pour éviter notamment le tassement du sol et le recours au labour. Début décembre, il y a eu la création du forage et tous les rendez-vous préparatoires pour les bâtiments, la rénovation et l'extension. On a planché aussi sur les commandes de machines avec notamment le tracteur et d'autres matériels agricoles. Le chantier a commencé début janvier pour lequel on assure la maîtrise d'ouvrage avec Florent. On a continué aussi à faire de la formation technique et agronomique en janvier et février. Le travail du sol a pu commencer dès mi-février à réception du tracteur et ça été un gros boulot jusqu'à aujourd'hui pour créer les différentes parcelles. En ce moment, le gros du travail porte sur l'irrigation avec l'enterrement des canalisations.

Quels ont été les points clés de votre travail en partenariat avec La Carline ?

En décembre, le COPIL a pu se retrouver avec Oda, Etienne et Florent pour suivre l'avancée du projet et définir la philosophie des contrats qui définiront le lien entre notre GAEC et La Carline. S'en est suivie une série de réunions pour définir et rédiger ces contrats de location de matériels et de bâtiments entre le GAEC et La Carline. Travail qui a été accompagné par Béatrice Badel de la SCIC les Fermes Partagées. On a partagé aussi avec Florent le suivi de chantier et des investissements dans un contexte assez compliqué d'inflation sur le prix des matériaux et sur les machines qui ont fait énormément croître les coûts. Il a fallu échanger souvent avec Florent pour être réactifs face aux devis des artisans ou fournisseurs.

Et puis on est aussi quasiment chaque semaine à La Carline où on occupe la salle pour nos réunions et on croise l'équipe. La personne qui doit être numéro 1 de mon top appel, ça doit être Florent...

Quelles sont les prochaines étapes déterminantes pour vous ?

L'enjeu fort à très court terme c'est que le système d'irrigation soit fonctionnel très rapidement pour assurer les plantations des 1<sup>ers</sup> légumes qu'on a prévu de réaliser début juin. Le jour de l'AG de La Carline, si tout va bien, les 1<sup>ers</sup> légumes auront été plantés la semaine d'avant !

Sinon, il faut aussi que le chantier soit suivi de près pour qu'il n'y ait pas de retard car dès juillet on aura besoin d'avoir une partie des bâtiments opérationnelle pour le lavage et le conditionnement des 1<sup>ers</sup> légumes qui seront récoltés mi-juillet et dans la foulée à l'automne, le stockage des courges et des légumes racines.

En septembre si tout va bien, il y aura le montage des serres qui seront mises en culture pour la 1<sup>ère</sup> fois en janvier 2024. A l'automne, on aura également un chantier de plantations pour les haies avec 900 arbres et arbustes en novembre. Avis aux volontaires !

Dans quel état d'esprit êtes-vous en ce moment ?

On connaît en ce moment une grosse charge mentale sur cette 1<sup>ère</sup> année de travail avec le suivi des travaux, la préparation des parcelles, l'installation du système d'irrigation et l'inquiétude de réussir la 1<sup>ère</sup> récolte. La question de la ressource en eau nous tarabuste beaucoup car les restrictions pourraient venir alourdir davantage notre travail. Il y a aussi tout l'inconnu de la terre que nous devons prendre en main et apprendre à connaître. Et puis, tous les matériels ne sont pas encore arrivés...

A l'inverse, on a la grosse satisfaction de voir la concrétisation d'un projet pour lequel on a fait notre 1<sup>ère</sup> visite en août 2019 et pour lequel on bosse depuis plus de 2 ans. Voir les choses se concrétiser de cette façon c'est super. Il y a aussi la cohabitation avec Jean-Lionel et Françoise Perrot qu'on croise quasiment tous les jours et qui se passent toujours très bien. Michel est toujours présent pour nous filer un coup de main, donner des conseils sur le travail de la terre et pour assurer la transmission des terres. Et puis, on a été appelé par le CFPPA pour témoigner de notre intégration sur le territoire en tant qu'ancien du centre de formation.

Olivier et Louisa



## JEAN-LIONEL ET FRANÇOISE PERROT : PROPRIÉTAIRES DES TERRES DE CHAMARGES ET DES BÂTIMENTS AGRICOLES.

L'année dernière, quand on réfléchissait aux solutions alternatives au projet initial, vous évoquiez vos craintes de voir l'activité intégrer vos bâtiments ce qui est effectivement le cas aujourd'hui. Avez-vous encore des craintes ? Comment vivez-vous la phase des travaux qui va durer encore plusieurs mois ?

Avec la concrétisation des travaux, ce ne sont pas vraiment des craintes que nous avons encore, je dirais plutôt quelques désagréments inhérents à l'avancement du projet.

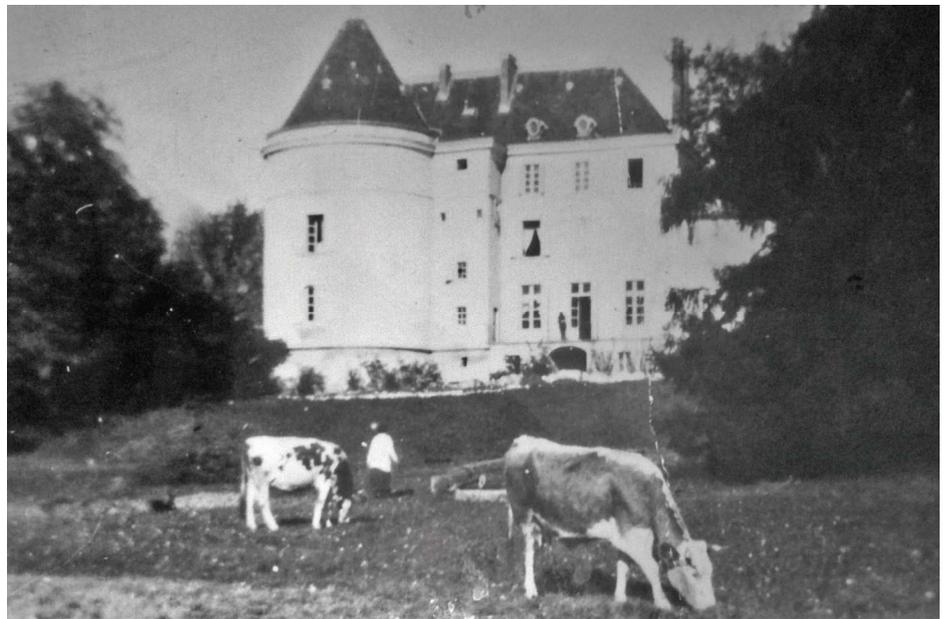
Nous sommes au plus près des pollutions sonores et des remontées de gazole produites par les différents engins qui s'activent sous notre nez, mais ceci est somme toute anecdotique en comparaison du plaisir d'être aux premières loges comme spectateurs de l'avancée des travaux et de la concrétisation du projet.

Nous sommes bien conscients que le projet ne peut pas se réaliser en un jour. On regarde donc les avancées avec intérêt au jour le jour. On pose pas mal de questions sur ce qui est en train de se faire. On découvre comment petit-à-petit tout se met en place. On a assisté à la naissance d'un forage. Actuellement c'est l'installation des tuyaux pour l'irrigation, avec la mise en place du poste de commandement d'où cette eau va être pompée et distribuée. On a vu se déplacer le poteau électrique, la dalle être coulée dans l'ancienne étable, le chemin d'accès se tasser, l'ébauche de l'assainissement se profiler et j'en oublie...

Avez-vous ressenti quelque chose de particulier en voyant les 1<sup>ers</sup> tours de tracteur et la préparation des parcelles de légumes ?

Comme dit plus haut, nous vivons cette phase de travaux avec grand intérêt, mais il est vrai que nous avons éprouvé une très grande joie à la vue des premiers tours de tracteur dans les parcelles tirées au cordeau par Olivier. Je souligne ici tout particulièrement le plaisir que nous avons au contact du maraîcher, qui se traduit par son dévouement et son sérieux dans le travail, et ses aptitudes à nous faire découvrir les différentes facettes du projet qu'il dessine à longueur de journée sur son tracteur, ça promet de fabuleuses récoltes à venir ! Chers Olivier et Louisa, il est temps que ces champs vous récompensent et que La Carline bénéficie des premiers fruits du circuit-court de ses rêves !

Jean-Lionel PERROT



## FAQ CHAMARGES

### Est-ce La Carline qui porte directement le projet de transmission de ferme à Chamarges ?

La Carline joue un rôle de **facilitateur du projet** c'est-à-dire qu'elle en assure la coordination, l'accompagnement des porteurs de projet ou encore la recherche de financements. Elle assure elle-même une partie du financement des investissements. La Carline est également **garante du projet collectif et coopératif** entre les différentes parties prenantes. Par ailleurs, au-delà de l'achat de marchandises à la future ferme, elle joue un rôle de « capital patient » qui permettra d'adapter les loyers avec un retour sur investissement sur le temps long. Ainsi, La Carline participe activement à la transition agricole et alimentaire de notre territoire à partir des besoins de l'épicerie et grâce à nos réserves impartageables.

Mais ce projet, c'est aussi et surtout celui des **porteurs de projet**, Olivier et Louisa qui assurent en coopération avec La Carline, l'ingénierie du montage du projet et qui seront les futurs maraîchers sur cette ferme. Ils sont désormais associés entre eux en GAEC et liés avec La Carline par un pacte d'associés.

### La Carline est-elle devenue propriétaire des terres de Chamarges ?

Non. Les 15 ha de terres agricoles appartiennent toujours à la famille Perrot qui les a cultivées de nombreuses années avant de les louer à Michel Breyton jusqu'à son départ en retraite. Fin janvier 2022, un **bail emphytéotique** est signé entre La Carline et la famille Perrot pour **40 ans**. La nature et la durée du bail permettent ainsi de faciliter l'amortissement des investissements qui ont été nécessaires à la transmission de la ferme et son évolution vers le maraîchage.

### Les maraîchers seront-ils salariés de La Carline ?

Non, car ils sont regroupés au sein d'un **GAEC** (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun). Les liens entre le GAEC et La Carline sont des liens de coopération qui ont été définis dans le cadre d'un **pacte d'associés**. Par ailleurs, le bail emphytéotique permet à La Carline de confier l'usage des terres au GAEC de Chamarges à travers un bail rural classique, qui portera sur le foncier et les bâtiments agricoles.

### Ce projet ne risque-t-il pas de fragiliser les autres maraîchers bios du territoire ?

Bien que le territoire du Diois soit exemplaire en matière de production bio, celle-ci est largement insuffisante pour couvrir les besoins de la population. Les débouchés existent et il y en a encore bien d'autres qui peuvent être trouvés, comme la restauration collective. Dans ce contexte, la ferme de Chamarges servira plutôt à **relocaliser une partie des approvisionnements du territoire en provenance des plateformes et des grossistes**, notamment parmi les légumes de garde et les légumes primeurs.

### La Carline travaillera-t-elle toujours avec les producteurs actuels ?

Oui ! Nos deux principaux producteurs, Julien Blachon et les Volontoux, continueront à nous livrer des fruits et légumes suivant une planification qui sera revisitée afin d'intégrer les productions de la ferme de Chamarges. Ils verront leurs volumes d'approvisionnement baisser mais cela ne va en rien fragiliser leurs équilibres économiques puisque ce scénario était connu et anticipé depuis le début.

### La ferme maraîchère devra-t-elle vendre uniquement ses productions à La Carline ?

La ferme maraîchère n'est pas liée par un contrat d'exclusivité avec La Carline. Néanmoins le projet s'est structuré depuis le début en partant des **besoins de l'épicerie**. La problématique du débouché commercial est souvent complexe en début d'installation, et il faut en général quelques années pour consolider un réseau de vente. Cette visibilité des débouchés est donc un atout pour la réussite du projet. Comme l'activité maraîchère a été pensée en 1/2 gros, si La Carline ne peut absorber toute la production, une possibilité serait de se tourner vers la **restauration collective locale**.

### Qu'est-ce que le demi-gros ?

Il existe 3 grands types de commercialisation : le détail, le demi-gros et le gros. Au détail, il s'agit de vente au kilo ou par pièces comme sur un marché ou dans une AMAP ; en demi-gros, l'unité de production est le colis comme par exemple une caisse de 12 salades ; enfin le gros correspond à des volumes vendus à la palette. Dans le cadre de nos approvisionnements en légumes que ce soit avec des maraîchers locaux, une coopérative de producteurs ou des grossistes spécialisés, ceux-ci sont toujours réalisés en demi-gros. Du point de vue du maraîcher, s'orienter sur une commercialisation en demi-gros implique des choix stratégiques et techniques et des investissements plus importants. Enfin, **la commercialisation en demi-gros est compatible avec la notion de circuit court** puisque celui-ci est défini comme un circuit de vente avec maximum un seul intermédiaire.

### Quel est le modèle de production agricole de la ferme de Chamarges ?

La philosophie du projet agricole est ancrée dans les **pratiques de l'agro-écologie** : plantation de haies, conservation des sols, recours aux engrais verts et couverture végétale, apport de compost de déchets verts. Une partie du travail sera mécanisée et intégrera des outils auto-construits développés au sein de la coopérative de l'Atelier Paysan.

### Quelle sera la taille de la future ferme maraîchère de Chamarges ?

Le bail entre La Carline et la famille Perrot porte sur 15 ha de terres cultivables mais le projet de

maraîchage portera lui sur une surface de 6 ha au sein desquels seront cultivés **2 ha en légumes de plein champ en rotation avec 2 ha d'engrais verts. A cela s'ajoute 2300 m<sup>2</sup> de serres**. Le reste des surfaces cultivables continuera à être cultivé par Michel Breyton en attendant le développement éventuel d'un autre atelier de production.

### La ferme va-t-elle créer de l'emploi ?

Oui. D'abord parce que d'un exploitant actuel (Michel Breyton), la ferme maraîchère permettra dans un 1<sup>er</sup> temps d'installer sur une plus petite surface **2 jeunes agriculteurs**. Petit-à-petit, il y a fort à parier qu'il y aura des besoins supplémentaires en main d'œuvre, au moins de manière saisonnière. A l'avenir, le projet pourra viser le développement d'ateliers complémentaires, en plus du maraîchage, avec peut-être des emplois à la clé.

### Quels sont les investissements qui ont été nécessaires pour mener à bien ce projet ?

Ce projet ambitieux positionne d'emblée la ferme maraîchère sur **une ferme de demi-gros** qui nécessite des investissements plus conséquents dès le démarrage : études préalables, travaux de terrassement, réseau d'eau et d'énergie, construction des serres, acquisition de matériel agricole, équipements post-récolte, chambres froides, etc. La partie agricole représente pour La Carline un investissement de 300 000€. Les loyers demandés au GAEC permettront un remboursement des investissements au bout d'une période de 20 ans.

Par ailleurs, le projet a également opté pour la rénovation d'un bâtiment du 19<sup>ème</sup> siècle qui ne servait plus depuis plus de 50 ans. Il apporte donc une valeur ajoutée patrimoniale mais a nécessité des investissements plus conséquents que la construction d'un hangar neuf (rénovation toiture, réseaux, dalle, isolation). Pour La Carline, ce volet représente un investissement de 360 000 € qui sera amorti sur le temps long, à savoir sur 40 ans, durée du bail emphytéotique.

### Y aura-t-il que du maraîchage à Chamarges ?

Le maraîchage est à la base du projet et en constitue sa pierre angulaire. Le projet répond à toutes les ambitions de La Carline en matière d'approvisionnement et de soutien au développement agricole local. Entre 2019 et les 1<sup>ers</sup> légumes sortis de terre, il aura fallu plusieurs années et un parcours semé d'embûches pour mener ce projet à son terme. Mais **l'ambition ne s'arrêtera probablement pas là** et d'autres ateliers seront peut être amenés à être développés pour étoffer le projet. Il reste potentiellement 9 ha de terres agricoles mobilisables !

### À suivre...

## 4.3. LES RESSOURCES HUMAINES : L'ÉQUIPE UN TRÉSOR QUI GRANDIT !

Une année de mouvement :



Comme chaque année, 2022 a amené son lot de changement dans l'équipe. Cette année fut un défi car Marlène, Thomas et Nina ont accueilli chacun leur premier enfant au cours de l'année. Les congés maternité et parental en cascade nous ont obligé à innover durant leur absence. Les tâches ont été réparties entre différentes personnes. C'est l'occasion de féliciter les jeunes parents et de remercier les collègues qui ont joué un rôle important dans cette période. 2022 c'est aussi le blocage administratif du projet de Chamargès qui a limité la disponibilité de la Direction Générale à l'endroit de l'équipe et de l'épicerie : alors un grand merci à chacun pour son engagement à porter un bout du sac à dos !



Du côté des départs 2 anciens nous ont quitté. Alexandre pour la Bretagne, il travaillait à La Carline depuis 2018. Mathilde aussi a souhaité nous quitter en mars 2023 après 6 ans de loyaux services. Merci à eux pour leur engagement durant ces années.

Laurent qui nous avait rejoints en 2021 est lui aussi parti vers d'autres aventures en fin d'année 2022 et Antoine a rejoint son Ardèche natale en mars 2023.

30% de renouvellement de l'équipe permanente ce n'est pas rien !

Heureusement nous avons pu compter dans cette période sur d'anciens salariés qui sont revenus travailler avec nous. Camille et Ludivine qui se sont partagées les remplacements en 2022, ont été rejoints par Thibault et Lila dans la foulée. Enfin nous accueillons depuis quelques temps Sarah et Nicolas, et tout récemment Anouk.

### LES ESSENTIELS DU PROJET D'ÉQUIPE CARLINE :

- › Ecart entre les salaires (du plus bas au plus haut) inférieur à 2 (1,6 en 2022).
- › CDI rémunérés minimum à SMIC + 20% (1508 € net / mois 2021 à 1600€ au 1/01/2023) + 6%.
- › CDD de remplacement rémunérés à SMIC +10% hors prime
- › Une prime d'intéressement complète les rémunérations en fin d'année en fonction du résultat de l'année et des heures de travail réalisées (1,80€ / heure)
- › Animation collective et tournante des réunions d'équipe
- › Organisation collégiale et concertée du travail
- › Partage des responsabilités d'approvisionnement et d'animation
- › Recherche d'équilibre et de stabilité entre la vie professionnelle et la vie personnelle

Un séminaire d'équipe annuel. Thème 2022 : qu'est-ce que ça veut dire être salarié et associé de La Carline ? tout un programme !

### LA CARLINE EMPLOYEUR EN QUELQUES CHIFFRES :

#### Au 31 décembre 2022

Presque 24000 heures de travail rémunérées : en augmentation de 4%. Soit 13 ETP (équivalent temps plein). Plus de 8 CDD de remplacement et de surcroît temporaire d'activité réalisés dans l'année. Une dépense globale de main d'œuvre de 457 k€ à l'image de 2021 cela représente les 2/3 de la marge de la coopérative.

#### Au 1er mai 2023

16 personnes avec 8 femmes et 8 hommes de 22 à 62 ans. 4 CDD de remplacement et 12 CDI. 1 mandat social de direction renouvelé (2022-2025).

## VIE DE L'ÉQUIPE UN COLLECTIF À TOUTE ÉPREUVE

Les visages changent mais la culture de l'équipe et ses valeurs restent les mêmes : convivialité, engagement, bienveillance et solidarité. Le projet d'équipe est toujours le même mais chaque année doit s'adapter aux évolutions dans le collectif et aux forces en présence.

Cette année, 5 salariés ont pu suivre une formation :

- Florian, Pauline et Sonia ont participé à la formation La Jungle des labels, animée par GRAP, qui permet d'apprendre à mieux connaître les caractéristiques des différents labels existants dans l'alimentaire.
- Cécile et Régis ont participé à la formation Animer le multi-sociétariat en SCIC, proposée par l'Union Régionale des SCOP et des SCIC à Valence. Une rencontre avec une trentaine d'autres coopératives pour partager nos expériences d'animation du sociétariat.

Travailler ensemble, c'est rendre le collectif toujours plus fort ! C'est un processus d'amélioration continue dans lequel nous essayons de trouver de nouvelles formules tout en gardant celles qui fonctionnent bien. Mieux communiquer entre nous, favoriser l'implication de chacun, partager les responsabilités, favoriser les initiatives, développer les solidarités sont des objectifs que nous cherchons à rendre toujours plus vivants. Pour cela, les réunions d'équipe mensuelles sont des rendez-vous précieux. Notre séminaire annuel est également un incontournable de notre collectif.

Pour 2023, le thème est lié à la mise en place du Comité Social et Economique (CSE), obligation dès le moment où l'on dépasse le seuil de 11 salariés (ETP). L'équipe a fait le choix en réunion de collègue d'inventer un CSE coopératif adapté à notre collectif et à la SCIC face à la carence d'un candidat unique pour un mandat de 4 ans.

Nous sommes au début du processus ! La taille atteinte par l'équipe depuis 2020, l'évolution du projet coopératif avec le portage d'investissements, de partenariats avec d'autres coopératives, d'animation du lien « producteurs – consommateurs » nous obligera à repenser forcément certains espaces, et partage de responsabilités pour la suite.

Que tout le monde soit ici remercié pour le travail accompli, la bonne humeur de chacun pour que notre Carline reste une épicerie chaleureuse et efficace où chacun peut apporter son talent et son énergie propre : Merci !

## D'AUTRES ÉLÉMENTS COMPLÈTENT LE COMPTE DE RÉSULTAT, DU CÔTÉ DES PRODUITS :

Nous avons des prestations de services qui viennent renforcer le modèle pour 32 k€. Il s'agit essentiellement du reversement de la contribution coopérative des activités GRAP de Drôme-Ardèche pour lesquelles nous fournissons un travail de comptabilité effectué par Nina et quelques actions d'accompagnement réalisées par Florent.

Autres produits en plus : les subventions TIGA / Leader et PAT, au titre des actions d'accessibilité alimentaire et des animations du lien producteurs consommateurs, pour un tiers, et l'autre partie vient financer le temps de travail d'ingénierie pour l'émergence du projet de ferme coopérative de Chalmarges. Ces subventions de fonctionnement représentent 40k€ en déduction des prestations engagées et 25k€ pour financer le temps de travail mobilisé.



REPAS D'ÉQUIPE MENSUEL



SÉMINAIRE D'ÉQUIPE 2022 : C'EST QUOI ÊTRE SALARIÉ/ASSOCIÉ À LA CARLINE ?

Enfin les subventions d'investissement virées au compte de résultat chaque année et attribuées lors des investissements conséquents pour l'extension de la coopérative réalisés entre 2017 et 2020, pour 16k€ venant alléger la dotation aux amortissements (quote-part annuelle des investissements).

Du côté des charges nous avons des impôts et autres contributions (taxes foncières, CFE, CVAE) qui représentent 11k€, des charges exceptionnelles pour 3k€ et des charges financières intérêts d'emprunt pour 4k€.

## 5. VOTE DES RÉSOLUTIONS ET MOTIONS AGO 2022

### RÉSOLUTION 1 = ÉVOLUTION DU SOCIÉTARIAT

Tout au long de l'année, et conformément aux statuts, le Conseil d'Administration a étudié les demandes d'entrées ou de sorties du sociétariat et les transmet pour agrément à l'Assemblée Générale. Les demandes d'entrées et de sorties ou de changement de collège figurent dans le tableau synthèse en page 6.

### RÉSOLUTION 2 = QUITUS DE GESTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

A la suite de la lecture du rapport d'audit du commissaire aux comptes, il sera demandé à l'Assemblée Générale des associés de la SCIC SA La Carline, d'approuver le rapport d'activité et de donner quitus pour sa bonne gestion au Conseil d'Administration.

### RÉSOLUTION 3 = AFFECTATION DES EXCÉDENTS NETS DE GESTION 2022

Conformément à nos statuts, l'intégralité de nos excédents nets de gestion doit être versée aux réserves légales et statutaires de la coopérative, venant ainsi renforcer les fonds propres. Il sera demandé à l'Assemblée Générale d'agréer l'affectation des excédents nets de gestion de la manière suivante : ENG 2022 : le résultat net de 134.028€ est affecté pour 15% en réserves légales soit 20 104€ et pour 85% en réserves statutaires soit 113 924€.

### RÉSOLUTION 4 À 8 = CANDIDATURE ET COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il sera demandé à l'Assemblée Générale des associés de la SCIC SA de se prononcer sur les cinq candidatures validées par le Conseil d'Administration (en gras dans le tableau ci-dessous) :

#### Membres du CA Carline 2022

			1er entrée	sortie	sortie	
1	SCHMIT Oda	conso	01/01/2009	2021	2024	
2	MEJEAN Philippe	conso	28/04/2012	2022	2025	
3	VINCENT Julie	salarié	28/04/2012	2022	2025	
4	VERDET Jean-Marie	prod	06/04/2013	2023		Candidat à un nouveau mandat (2023-2026)
5	DE RETAIL Valérie	conso	25/04/2015	2021	2024	
6	HEMBOSE Sylvie	prod	27/04/2019	2022	2025	
7	HENSENS Damien	prod	27/04/2019	2022	2025	
8	DURAN Thibault	conso	26/06/2021	2024		
9	CHEVALLIER Cécile	invité	26/06/2021	2022	2025	
10	GERY Thibault	prod	26/09/2020	2023		Candidat à un nouveau mandat (2023-2026)
11	MICHEL Marie (grap)	soutien	26/09/2020	2023		Candidate à un nouveau mandat (2023-2026)
13	DENOS Régis	salarié	26/09/2020	2023		Candidat à un nouveau mandat (2023-2026)
14	MALATTO Louisa	prod				Candidat à un premier mandat (2023-2026)

# MOTION D'ORIENTATION DU PROJET COOPÉRATIF À HORIZON 2025

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 18/04/2022, propose aux associés réunis en Assemblée Générale ordinaire de donner mandat au Conseil d'Administration et à la Direction Générale pour la poursuite du projet coopératif défini en septembre 2020 et rappelé ci-dessous :

**« Dépassons la relation commerciale, inventons de nouvelles solidarités de filières, donnons du sens à nos réserves pour soutenir des projets et financer des communs »**

Ces 5 dernières années et pour les 5 prochaines, La Carline avance sur trois axes :

- › **Inventer "l'épicerie bio de demain"** : Sélectionner des produits bio locaux, en direct, en vrac et éthiques. Créer du lien entre nos consommateurs, consommatrices et nos producteurs et productrices. Rester en centre-ville pour renforcer le commerce de proximité.
- › **Tisser des liens** : Coopérer avec d'autres structures de l'Économie Sociale et Solidaire pour renforcer notre projet coopératif. Créer davantage de circuits courts. Coopérer avec d'autres structures de l'Économie Sociale et Solidaire pour renforcer notre projet coopératif.
- › **Grandir, grossir...** : Développer des projets et des partenariats pour favoriser l'émergence de nouvelles initiatives dans l'alimentation bio et locale de l'amont à l'aval de la filière.

## Quels sont les prochains horizons de La Carline ?

Poursuivre ces objectifs et répondre aux défis de cette nouvelle décennie ! Avec comme boussole le souci d'apporter des réponses à ces questions :

- › Comment La Carline renforce ses liens avec ses usagers et ses associés ?
- › Comment La Carline encourage et soutient la production alimentaire du territoire ?
- › Quelle stratégie de développement dans un contexte pluriannuel de croissance de la demande ? (même si 2021 et 2022 sont des années où le secteur de l'alimentation marque le pas et connaît une inflation importante)
- › Quelle politique de redistribution du résultat et d'investissement au service de la transition ?
- › Quelles actions autour de l'accessibilité alimentaire mener sans déstabiliser le triptyque Producteurs-consommateurs-distributeurs ?

**Le conseil d'administration s'engage à lancer une démarche continue et participative de construction et d'évaluation du projet coopératif dans toutes ces dimensions** pour répondre aux défis d'avenir, au sein de l'équipe, en conseil d'administration et en assemblée générale.

Le Conseil d'Administration propose aux associés la reconduction de la motion d'orientation stratégique et opérationnelle d'appui à l'installation / transmission de la ferme de Chamarges votée en 2020, 2021 et 2022 pour les années 2023 et 2024.

## Motion stratégique opérationnelle : appui à l'installation / transmission de la ferme de Chamarges :

En septembre 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la SCIC SA a voté la poursuite de l'engagement humain et financier de la coopérative à la réussite du projet de ferme coopérative en polyculture à Chamarges en lien d'approvisionnement avec l'épicerie.

Suite à l'étude de faisabilité réalisée sur le volet juridique et économique (2020/21) et sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la SCIC SA La Carline du 26 juin 2021 a décidé de porter le projet de Chamarges au-delà de sa phase d'émergence et d'internaliser le portage du projet et des investissements nécessaires à sa réalisation.

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la SCIC SA a reconduit le 25 juin 2022 son mandat au Conseil d'Administration et à la Direction Générale pour continuer la mise en œuvre opérationnelle pour 2022 et 2023 conformément aux pouvoirs de ces instances définis dans nos statuts et notamment :

- › La mise en place d'un bail emphytéotique et de construction entre les propriétaires du foncier et La Carline et tout autre acte juridique complémentaire nécessaire à la réalisation du projet.
- › L'ingénierie économique globale du projet pour financer les travaux et équipements nécessaires à l'installation des futurs ateliers de production et le parc matériel agricole de l'atelier maraichage (intégration au dispositif de financement FEADER) avec la possibilité de recourir à l'emprunt bancaire en complément de l'autofinancement et des subventions mobilisées.
- › La mise en place de baux entre La Carline et les différents producteurs installés sur le site et tout contrat nécessaire.
- › La mise à disposition de temps de travail pour assumer la coordination du projet et l'ingénierie globale.
- › La possibilité d'entreprendre toute autre action complémentaire nécessaire à la bonne marche du projet qui ne pourrait attendre la prochaine Assemblée Générale en 2024, conformément aux pouvoirs donnés au Conseil d'Administration et à la Direction Générale définis dans nos statuts.

## 6. VOTE DES RÉSOLUTIONS AGE (ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE).

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2022 DU 10/06/2023, 445 CHEMIN DE CHAMARGES À DIE.

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 18/04/2023, propose de modifier l'article 4 de nos statuts portant sur l'objet social, pour tenir compte de l'évolution des activités de la coopérative et répondre aux différentes formalités administratives nécessaires dans le cadre du développement du projet coopératif comme présenté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du même jour. Les modifications de l'article 4 apparaissent en rouge ci-dessous.

#### ARTICLE 4 – OBJET SOCIAL

La coopérative a pour objet :

- › La transformation et la commercialisation de produits biologiques, écologiques et naturels,
- › La production agricole (culture et élevage associés) au sens de l'article L 311-1 du code rural,
- › L'achat, la rénovation et l'utilisation en commun de matériel agricole et la mise à disposition (location ou vente) de ce matériel,
- › L'achat de marchandises auprès de producteurs, d'artisans, de transformateurs et de grossistes respectant une charte de qualité,
- › La promotion d'une alimentation de qualité respectueuse de la nature,
- › L'information et la formation autour de l'agriculture et de l'alimentation biologique locale et de l'économie sociale et solidaire,
- › La réalisation et la vente de prestations de services, d'études et d'ingénierie,
- › Le soutien d'initiatives dans le champ de l'agriculture biologique locale, de l'alimentation biologique et de l'économie sociale et solidaire,
- › L'activité de groupement d'employeurs telle que prévue par l'article L1253-1 du code du travail.

Cet objet sera réalisé en considération, notamment, de l'intérêt collectif, d'enjeux territoriaux ou culturels, sociaux, ou environnementaux. Le préambule fait partie intégrante de cet objet.

Pour la réalisation de cet objet, la société pourra consentir tout investissement mobilier ou immobilier, effectuer toutes opérations directes ou indirectes, civiles, commerciales, industrielles ou de crédit concourant directement ou indirectement à sa réalisation, dans le strict respect des objectifs que la société s'est assignée.

L'objet de la SCIC rend celle-ci éligible aux conventions agréments et habilitations mentionnées à l'article 19 quinquies de la loi du 10 septembre 1947.

Le préambule de nos statuts doit par conséquent en être modifié au paragraphe de l'Utilité sociale du projet par l'ajout suivant :

#### [... ] L'UTILITÉ SOCIALE DU PROJET

Le souhait de La Carline est de porter un projet économique autour des produits locaux et biologiques mais aussi de sensibiliser, d'informer, de former les habitants du territoire aux enjeux de l'agriculture et de l'écologie.

Il s'agit, au niveau du territoire diois, de la vallée de la Drôme et des territoires voisins de s'impliquer dans les enjeux écologiques et économiques actuels en développant un commerce local, respectueux des producteurs, des distributeurs et des consommateurs.

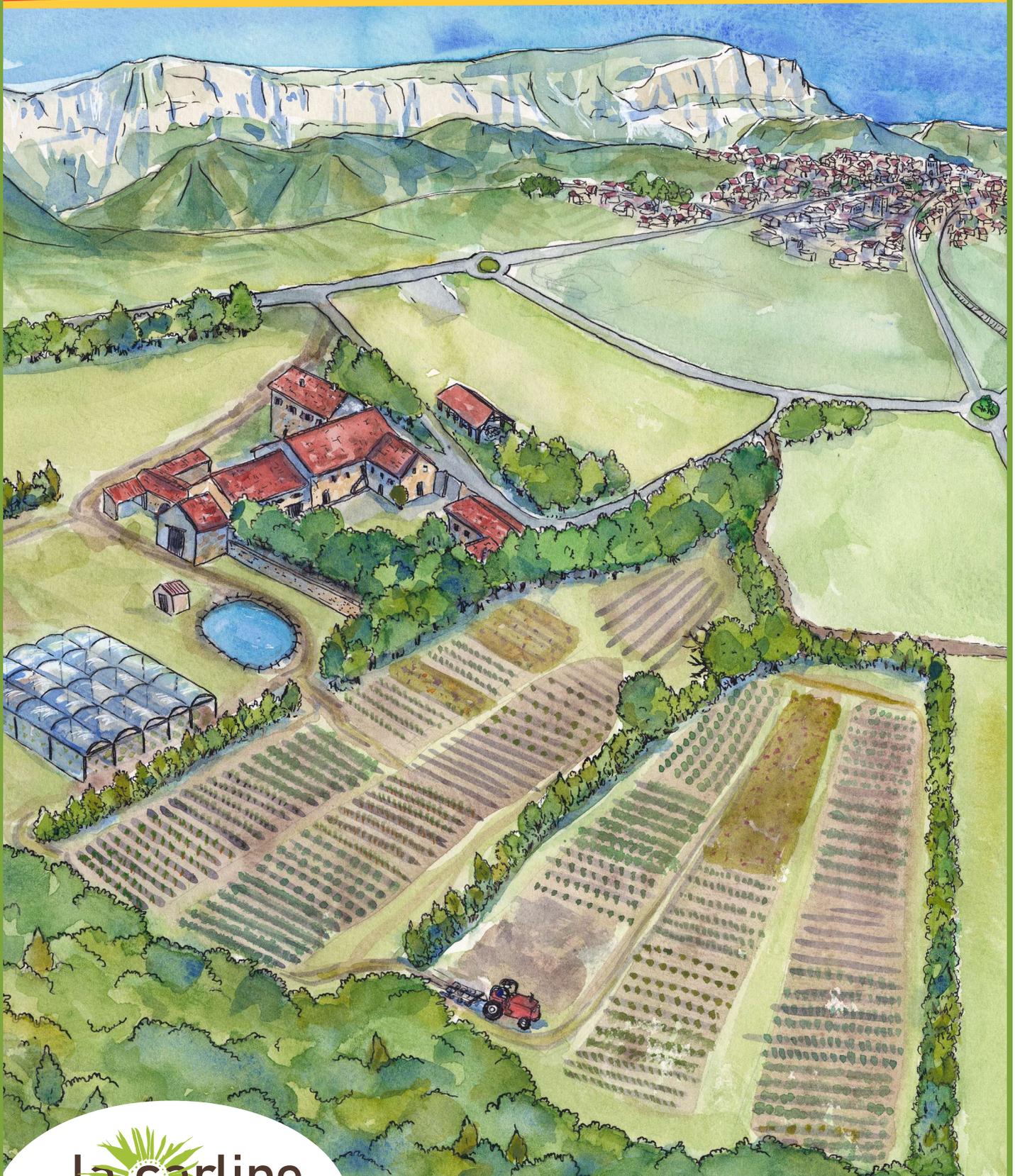
Les finalités du projet coopératif sont :

- › La création d'emplois et d'activités économiques
- › Le soutien de l'agriculture biologique locale et paysanne (soutien à l'installation par offre de débouchés, priorité aux agriculteurs du territoire dans l'approvisionnement du magasin...)
- › La production agricole (culture et élevage associés) au sens de l'article L 311-1 du code rural ; la transformation et la distribution en circuits courts.
- › le développement des liens de compréhension et de travail entre tous les acteurs de la filière agricole et alimentaire du territoire.
- › La relocalisation de l'économie (commerce équitable qu'il soit Nord-Sud ou Nord-Nord)
- › La prise en compte de la notion de Bilan Ecologique Global
- › La participation à la vie de la cité.
- › La défense du commerce de proximité
- › Le soutien d'initiatives dans le champ de l'agriculture biologique locale, de l'alimentation biologique et de l'économie sociale et solidaire [...]



**NOTES**

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



la carline

Fait à Die en mai 2023 par Florent DUNOYER et Régis DENOS.

Photos de Vincent ASTIER, Jean-Lionel PERROT, équipe Carline. Graphisme distilled(art). Merci à toutes et tous !



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
LEADER INVESTIT DANS LES ESPACES RURAUX



L'EUROPE S'ENGAGE  
en region  
Auvergne-Rhône-Alpes  
avec le FEADER



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



TERRITOIRES  
D'INNOVATION



aux Sources de la Drôme  
Commune de Die